

RESSOURCES CARTIER INC.

**NOTICE ANNUELLE POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Le 5 mai 2010

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	1
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....	3
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS.....	3
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	7
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PROPRIÉTÉS MACCORMACK, PREISSAC, NEWCONEX ET RAMBULL.....	9
DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS.....	48
STRUCTURE DU CAPITAL.....	48
STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS DE LA COMPAGNIE SUR UNE BASE PLEINEMENT DILUÉE.....	49
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES.....	49
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION.....	50
PROMOTEURS.....	53
POURSUITES.....	54
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES.....	54
AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	54
CONTRATS IMPORTANTS.....	54
INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	54
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	55
COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	55
ANNEXE A - CHARTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	57

GLOSSAIRE

La liste qui suit est un glossaire de termes et d'abréviations fréquemment utilisés dans la présente notice annuelle et les annexes s'y rapportant.

« **accord de principe** » signifie l'accord de principe intervenu le 26 janvier 2007, tel que modifié le 30 mars 2007, entre la compagnie et les vendeurs énonçant les modalités de l'acquisition des propriétés.

« **acquisition** » signifie l'acquisition des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

« **appel public à l'épargne 2009** » signifie l'appel public à l'épargne de la compagnie par voie de document d'offre simplifié clôturé le 26 juin 2009. Le placement consistait en l'émission de 926 unités « A » et de 230 unités « B ». Chaque unité « A », au prix de 1 080 \$ l'unité était composée de 4 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,27 \$ l'action. Chaque unité « B », au prix de 1 100 \$ l'unité, était composée de 5 000 actions ordinaires au prix de 0,22 \$ l'action et de 5 000 bons de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de 0,30 \$ pour une période de deux (2) ans suivant la date de clôture.

« **Bourse** » signifie Bourse de croissance TSX inc.

« **LCQ** » signifie la *Loi sur les compagnies* (Québec), telle qu'amendée de temps à autre, et incluant tous les règlements adoptés en vertu de cette dernière.

« **opération admissible** » signifie l'acquisition par la compagnie en date du 31 mai 2007 des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

« **placement privé 2007** » signifie le placement privé de la compagnie clôturé le 31 mai 2007 de 8 000 000 d'unités 2007 au prix de 0,50 \$ l'unité.

« **placement privé 2008** » signifie le placement privé de la compagnie clôturé le 23 décembre 2008 de 2 822 182 unités 2008 au prix de 0,22 \$ l'unité.

« **placement privé 2009** » signifie le placement privé de la compagnie clôturé le 9 juillet 2009 de 1 250 001 unités 2009 au prix de 0,22 \$ l'unité.

« **propriétés** » signifie sept (7) propriétés d'exploration minière totalisant 361 claims miniers situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec.

« **régime d'options de la compagnie** » signifie le régime incitatif d'options d'achat d'actions de la compagnie adopté le 14 décembre 2006 et tel que modifié lors des assemblées annuelles et spéciales des actionnaires de la compagnie du 11 avril 2007 et du 20 mai 2009.

« **société de capital de démarrage** » ou « **SCD** » signifie une société à l'égard de laquelle les conditions suivantes sont réunies :

- a) un prospectus de société de capital de démarrage a été déposé et a été visé par une ou plusieurs commissions conformément à la Politique;
- b) un bulletin final de la Bourse n'a pas encore été publié.

« **unités 2007** » signifie les unités offertes dans le cadre du placement privé 2007 à un prix de 0,50 \$ chacune. Chaque unité était composée d'une (1) action de la compagnie et d'un demi-bon (½) de souscription. Chaque bon de souscription entier permettait à son détenteur de souscrire une (1) action de la compagnie au prix de 0,70 \$ l'action jusqu'au 31 mai 2009.

« **unités 2008** » signifie les unités offertes dans le cadre du placement privé 2008 à un prix de 0,22 \$ chacune. Chaque unité était composée d'une (1) action de la compagnie et d'un demi-bon (½) de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une (1) action de la compagnie au prix de 0,35 \$ l'action jusqu'au 28 décembre 2010.

« **unités 2009** » signifie les unités offertes dans le cadre du placement privé 2009 à un prix de 0,22 \$ chacune. Chaque unité était composée d'une (1) action de la compagnie et d'un (1) bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une (1) action ordinaire de la compagnie au prix de 0,30 \$ pour une période de deux (2) ans suivant la date de clôture.

« **vendeurs** » signifie collectivement Jean Descarreaux, Mathieu Piché et Minière Grayton inc., une compagnie privée constituée en vertu de la Partie IA de la LCQ et détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier.

Toutes les références aux dollars dans la présente notice annuelle réfèrent à des dollars canadiens, sauf indication contraire.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Ressources Cartier inc. (la « **compagnie** » ou « **Cartier** ») a été constituée le 17 juillet 2006 en vertu de la Partie 1A de la LCQ sous le nom « Investissements St-Pierre inc. ». En vertu de statuts de modification en date du 31 mai 2007, la compagnie a modifié son nom pour « Ressources Cartier inc. » et en vertu de statuts de modification en date du 28 mai 2009, la compagnie a rajouté « Cartier Resources Inc. » à son nom.

Le siège et la principale place d'affaires de la compagnie sont situés au 851, 5^{ème} avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1C1.

La compagnie ne possède aucune filiale.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Historique de l'entreprise

2007

Le 26 janvier 2007, la compagnie et les vendeurs ont conclu l'accord de principe, tel que modifié le 30 mars 2007, relativement à l'opération admissible.

Dans le cadre de l'opération admissible, la compagnie a procédé au placement privé 2007 de 8 000 000 d'unités 2007, au prix de 0,50 \$ l'unité, pour un montant de 4 000 000 \$. Les unités 2007 furent souscrites par des souscripteurs résidant au Canada et aux États-Unis.

Le 4 juin 2007, la compagnie a également procédé à la clôture de son opération admissible, consistant en l'acquisition des propriétés conformément aux modalités de l'accord de principe.

Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse depuis le 28 décembre 2006, initialement sous le symbole « INP.P » puis, depuis le 7 juin 2007, sous le symbole « ECR ».

En août 2007, la compagnie a débuté la Phase 1 de son programme d'exploration sur la propriété Kinojévis. Le programme comprenait 25 forages le long du tronçon de 48 kilomètres de l'extension de la prolifique zone de faille Destor-Porcupine. La compilation, l'interprétation géophysique et les récents travaux de terrain ont tous guidé la génération de cibles. Les résultats du levé hélicoptère de 2 761 kilomètres axé sur la magnétométrie et la spectrométrie à rayons gamma ont fourni une base solide pour l'interprétation géologique. À la fin de 2007, 10 sondages avaient été complétés pour un total de 3778,3 mètres.

Une campagne de décapage dans le secteur de l'indice MacCormack a été complétée en juillet et août 2007. Les travaux ont consisté en 12 décapages de grandeurs variables. Sept décapages ont été faits pour effectuer une coupe transversale complète du cham filonien de l'indice, ainsi qu'autour des meilleures teneurs du premier échantillonnage (3,4 g/t Au). Cinq autres décapages ont été faits sur diverses cibles dont une anomalie en chargeabilité (levé de polarisation provoquée) et un conducteur électromagnétique TBF à proximité du contact rhyolite-gabbro localisé à 300 mètres au nord de l'indice MacCormack ainsi que sur une nouvelle découverte le long du tuf chertoux minéralisé au sommet de l'unité rhyolitique, aussi au nord de l'indice aurifère.

La compilation s'est poursuivie avec l'intégration des échantillons, des décapages, des rainures ainsi que la numérisation des affleurements. Des cartes multicouches de compilation à l'échelle de 1:20 000 ont été produites pour la propriété dans son ensemble.

Le 5 décembre 2007, la compagnie a annoncé que Philippe Berthelot a été nommé vice-président Exploration. Philippe Berthelot a accédé à ce poste de direction au sein de la compagnie après avoir agi à titre de géologue senior depuis le 31 mai 2007. Philippe Berthelot possède plus de 20 ans

d'expérience en exploration minière pour l'or et les métaux de base et a participé à plusieurs découvertes et mises en valeur de gisements.

2008

Le 7 février 2008, la compagnie a annoncé qu'elle a conclu un accord de participation avec Xstrata Canada Corporation – Xstrata Zinc Canada Division (« **Xstrata Zinc** »). En vertu de cette entente, Xstrata Zinc a accordé à Cartier, en exclusivité, l'option d'acquérir un intérêt de 100 % sur cinq (5) blocs de titres miniers totalisant 50 unités et couvrant approximativement 2 088 hectares (la « **propriété Xstrata Option** »). La propriété Xstrata Option est située dans les cantons de Manneville et de Villemontel, en Abitibi, dans le nord-ouest du Québec.

Afin d'acquérir 100 % des intérêts de Xstrata Zinc dans la propriété Xstrata Option, Cartier s'était engagée à procéder à des dépenses d'exploration totalisant 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2010 selon l'échéancier suivant :

- un montant global d'au moins 100 000 \$ avant le 31 décembre 2008;
- un montant global d'au moins 400 000 \$ avant le 31 décembre 2009; et
- un montant global d'au moins 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2010.

Ces dépenses pourront être devancées et imputées aux dépenses des années à venir, l'option pouvant ainsi être levée plus tôt, au choix de Cartier.

L'entente permet à Xstrata Zinc de :

- racheter un intérêt indivisible de 50 % dans la propriété Xstrata Option ou dans des portions de celle-ci, ou, si elle renonce à cette opportunité, de retenir une redevance de 2 % sur le revenu net de fonderie (net smelter return);
- se réserver le droit d'acheter ou de traiter le concentré provenant de la propriété Xstrata Option.

Au 31 décembre 2008, la compagnie avait effectué 121 844 \$ en travaux d'exploration sur la propriété Xstrata-Option.

En 2008, la compagnie a engagé des travaux d'exploration sur chacune de ses huit (8) propriétés.

Les principales activités d'exploration réalisées en 2008 furent la poursuite de la campagne de forage débutée en 2007 ainsi que des travaux de terrain dont de l'échantillonnage, du décapage et un levé de géophysique au sol sur la propriété Kinojévis.

Le prélèvement des échantillons a été effectué sur les quatre propriétés suivantes de Cartier : Kinojévis, Dollier et les nouvelles propriétés Manneville et La Pause. En tout, 585 échantillons ont été recueillis et analysés.

Durant les mois d'août et de septembre, neuf décapages ont été réalisés sur la propriété Kinojévis (TR-08-14 à 21 et TR-08-11Ext). De ce nombre de décapages, cinq ont été faits sur la Propriété Xstrata-Option (TR-08-14, 18, 19, 20 et 21).

La campagne de forage s'est terminée au mois de juillet avec le sondage KI-08-37 sur la Propriété Xstrata-Option, le long de l'extension ouest des zones aurifères MacCormack. En tout, 25 sondages ont été effectués, du sondage KI-08-15 au KI-08-37 inclusivement ainsi que les sondages KI-08-19A et KI-08-25A, pour un total de 7 887,2 mètres forés. Le total de mètres forés depuis le début de la campagne de forage en août 2007 s'élève à 13 838 mètres.

De ces 25 nouveaux sondages, 11 ont été effectués dans le secteur de l'indice aurifère MacCormack (KI-08-24 et 28 à 37). Le forage a mis à jour au moins deux systèmes de dykes aurifères de grande envergure, associés au couloir de déformation Destor-Porcupine et reconnus sur plus d'un kilomètre de

long. Les dykes nord rappellent ceux qui sont associés à la minéralisation des mines Kerr Addison et Harker-Holloway.

La compilation s'est poursuivie avec l'intégration des échantillons, des décapages, des rainures ainsi que la numérisation des affleurements. Des cartes multicouches de compilation à l'échelle de 1:20 000 ont été produites pour la propriété dans son ensemble.

Le programme de génération de nouveaux projets a produit deux nouveaux projets pour la compagnie.

La compagnie a fait l'acquisition par jalonnement de deux nouvelles propriétés :

- La propriété Manneville est située immédiatement au nord de la propriété Kinojévis. Elle couvre l'extension sud-est du système de failles Macamic. Elle comprend 131 titres miniers contigus et couvre un total de 5 521,97 hectares. Plusieurs similitudes structurales et lithologiques avec la propriété Kinojévis nous incitent à croire que ce secteur renferme un potentiel aurifère intéressant non exploré.
- La propriété La Pause est située au sud de la propriété Kinojévis. Elle comprend 44 titres miniers contigus et couvre un total de 1 800 hectares. Cette propriété est localisée à moins d'un kilomètre de la mine Mouska (0,8 Moz Au) et couvre deux failles majeures, connues sous le nom de Parfouru et de La Pause, sur une section immédiatement adjacente au camp minier de Cadillac (18,8 Moz Au). Plusieurs similitudes structurales et lithologiques avec des camps miniers à proximité nous incitent à croire que ce secteur renferme un potentiel aurifère intéressant non exploré.

Le 23 décembre 2008, la compagnie a réalisé un placement privé sans courtier de 2 822 182 unités 2008 au prix de 0,22 \$ l'unité, recevant ainsi un produit brut de 620 880 \$. Chaque unité 2008 est composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet au détenteur de souscrire à une action ordinaire non accréditive au prix de 0,35 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

2009

Le 25 février 2009, la compagnie a annoncé qu'elle allait amorcer une campagne de forage de plus de 5 000 mètres pour l'année 2009. Cette campagne de forage s'est déroulée sur les propriétés Dieppe-Collet, La Pause et Kinojévis.

Le 24 avril 2009, la compagnie a annoncé qu'elle avait terminé son nouveau rapport technique indépendant (le « **Rapport** ») réalisé selon les normes du Règlement 43-101 sur son projet Kinojévis. Le Rapport a été produit par Alain-Jean Beauregard, géol. et Daniel Gaudreault, ing., géol. de la firme Géologica et le Rapport recommande deux (2) phases de travaux réparties sur six (6) secteurs distincts pour un total de 31 000 mètres de forages additionnels. Le Rapport démontra que la propriété Kinojévis chevauche un segment de 48 kilomètres de la faille Porcupine-Destor, un métallotecte aurifère majeure en Abitibi.

Le 28 mai 2009, la compagnie a annoncé qu'elle a conclu un amendement avec Xstrats Zinc de l'entente signée le 7 février 2008. En vertu de l'entente du 7 février 2008, Xstrata Zinc a octroyé à Cartier, en exclusivité, l'option d'acquérir un intérêt de 100 % sur la propriété Xstrata Option.

Afin d'acquérir 100 % des intérêts de Xstrata Zinc dans la propriété Xstrata Option, la compagnie devait investir 1 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 31 décembre 2010. L'amendement du 28 mai 2009 a pour effet d'ajouter une année complète à la cédule des travaux requis. L'entente amendée exige que la compagnie investisse en travaux d'exploration selon les échéanciers suivants :

- un montant global d'au moins 100 000 \$ avant le 31 décembre 2008;
- un montant global d'au moins 400 000 \$ avant le 31 décembre 2010;

- un montant global d'au moins 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2011.

Le 26 juin 2009, la compagnie a annoncé qu'elle a complété la clôture de l'appel public à l'épargne 2009 pour un montant de 1 253 080 \$.

Le 2 juillet 2009, la compagnie a annoncé qu'elle avait subdivisé le projet Kinojévis en quatre (4) nouvelles propriétés : MacCormack, Preissac, Newconex West et Rambull.

Le 9 juillet 2009, la compagnie a clôturé le placement privé 2009 de 1 250 001 unités 2009 au prix de 0,22 \$ l'unité, pour un total de 275 000 \$.

Le 10 septembre 2009, la compagnie a annoncé la découverte d'une nouvelle zone aurifère sur sa propriété Dollier située à 15 kilomètres au sud de Chibougamau. Des travaux d'échantillonnage en rainures ont rapporté des teneurs en or de 9,17 g/t Au sur 1,1 mètre incluse dans une zone plus large ayant titré 3,85 g/t Au sur 3,2 mètres.

De juillet à septembre 2009, la compagnie a procédé à une campagne de décapage sur la propriété Rambull, près de Va-d'Or, Québec. Quatre (4) décapages ont été réalisés durant cette période sur la propriété Rambull (RAM-09-TR-02, RAM-09-TR-03, RAM-09-TR-05, RAM-09-TR-06).

Le 6 octobre 2009, la compagnie a annoncé qu'elle débutait à la mi-octobre 2009 une campagne de forage dans les environs immédiats de l'indice aurifère MacCormack (7,27 g/t Au sur 1,0 mètre et 0,34 g/t Au sur 67,0 mètres). Les forages prévus totaliseront 4 000 mètres et auront comme objectif de vérifier le potentiel économique des meilleures cibles géophysiques.

Le 18 novembre 2009, la compagnie a annoncé des résultats significatifs d'échantillons en rainures sur sa nouvelle propriété Doré située au sud-est de Val-D'or. Les résultats des premières rainures sur cette découverte ont rapporté 1,0 % Cu sur 6,0 mètres.

Le 19 novembre 2009, la compagnie a annoncé des résultats significatifs de l'échantillonnage en rainure sur sa propriété Dollier située au sud de Chibougamau. Les meilleures teneurs en or de cet échantillonnage sont : 7,94 g/t sur 1 mètre, 7,08 g/t sur 1 mètre, 3,62 g/t sur 2 mètres et 3,50 g/t sur 1 mètre. Deux tranchées ont été excavées le long de la zone pour une superficie totale de 1 400 mètres carrés. Elles ont permis de suivre la minéralisation sur plus de 75,0 mètres. Une interprétation détaillée complétée en novembre 2009, d'une levé hélicoptère Mag-EM complétée sur le secteur en septembre, indique de nombreuses cibles à haut potentiel pour la minéralisation aurifère.

Le 24 novembre 2009, la compagnie a annoncé l'acquisition par jalonnement d'une propriété aurifère à fort potentiel. La propriété, nommée Diego, est située à 40 kilomètres au sud-ouest de Chapais et est constituée de 67 cellules pour une superficie totale de 3 738 hectares. Elle couvre un couloir aurifère tracé par forage de plus de 10 kilomètres et des intersections aurifères sur 160 mètres de largeur ont été rapportés. La propriété est située sur la structure aurifère dominante de la région, soit la zone de déformation Opawica-Guercheville. Le potentiel aurifère de cette structure est caractérisé par la présence de plusieurs gîtes (Fenton – 402 000 tonnes à 5,01 g/t Au) et mines d'or (Joe Mann – 4 289 221 tonnes à 7,56 g/t Au et 0,23% Cu).

Le 2 décembre 2009, la compagnie a annoncé, relativement à la propriété MacCormack, une intersection en forage ayant titré 4,81% Zn, 0,41% Cu, 28,7 g/t Ag et 0,27 g/t Au sur 1,25 mètre incluant une section enrichie titrant 11,5% Zn, 1,24% Cu, 65,1 g/t Ag et 0,29 g/t Au sur 0,35 mètre.

Le 18 décembre 2009, la compagnie a annoncé l'octroi de 275 000 options d'achat d'actions, dont 100 000 options en faveur de deux dirigeants. Chacune des options octroyées permettra au détenteur de souscrire à une action ordinaire de la compagnie au prix de 0,36\$ l'action au plus tard le 17 décembre 2014.

Acquisitions significatives

Au cours du dernier exercice, la compagnie n'a réalisé aucune acquisition significative au sujet de laquelle de l'information doit être présentée conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « **Règlement 51-102** »).

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

GÉNÉRALITÉS

Les activités de la compagnie sont l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. La compagnie se concentre sur l'or dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec. Au 31 décembre 2009, la compagnie détenait un intérêt de 100 % dans 12 propriétés minières actives qui sont toutes situées dans le nord-ouest du Québec. Ces propriétés sont MacCormack, Preissac, Newconex Ouest, Rambull, Dieppe-Collet, Dollier, Manneville, La Pause, Diego, Rivière Doré, Cadillac Extension et DeCorta. En juin 2009, la compagnie a subdivisé sa propriété Kinojévis en quatre nouvelles propriétés: MacCormack, Preissac, Newconex Ouest et Rambull. Ces quatre propriétés, en plus de la propriété Xstrata-Option, couvrent plus de 48 kilomètres sur la partie est de la faille Destor-Porcupine. De plus, la compagnie détient l'option d'acquérir un intérêt de 100% dans la propriété Xstrata-Option tel que décrit dans la section « Historique de l'entreprise ».

Le « terrain important » de la compagnie, au sens du Règlement 51-102, était la propriété Kinojévis. En juin 2009, la propriété Kinojévis a été subdivisée en quatre nouvelles propriétés : MacCormack, Preissac, Newconex et Rambull.

L'objectif de la compagnie est de faire des découvertes significatives sur ses propriétés et ainsi faire croître la valeur de ses actifs. Ses géologues intègrent l'utilisation des méthodes traditionnelles aux technologies de pointe, notamment la géochimie.

Facteurs de risque

Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière comporte des risques importants et bien que les gains puissent être considérables si un filon de minerai est découvert, peu de propriétés explorées sont éventuellement mises en valeur en tant que mines productives. La compagnie n'a actuellement aucune propriété en exploitation et son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements miniers dépend de divers facteurs dont la qualification professionnelle du personnel chargé de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minier, une fois qu'il est découvert, dépend de certains facteurs, dont les caractéristiques particulières du gisement, telles ses dimensions et sa teneur, et la proximité d'infrastructures ainsi que le prix des métaux. La majorité de ces facteurs sont indépendants de la volonté de la compagnie. De plus, il peut s'écouler de nombreuses années avant d'exploiter commercialement une propriété. Dans la mesure où la compagnie souhaiterait un jour exploiter commercialement une propriété, aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que dans un tel cas, elle réussirait à obtenir les expropriations requises, ni à acquitter le coût de ces dernières. Les activités d'exploration et de mise en valeur de la compagnie sont aussi sujettes aux autres risques inhérents à ses activités. L'exploration de gisements miniers comporte des risques tels des formations inhabituelles ou imprévues ou d'autres conditions géologiques.

Il ne peut être assuré que des quantités suffisantes de minerais seront découvertes ni qu'une des propriétés de la compagnie atteindra le stade de la production commerciale. Si la compagnie découvre une minéralisation rentable, elle ne dispose pas par elle-même de moyens financiers suffisants pour amener une mine au stade de la production commerciale. Étant donné que la compagnie n'a pas de propriété ayant des réserves prouvées et compte tenu des facteurs de risque énumérés ci-dessus, il est peu probable que la compagnie enregistre des profits dans un avenir prochain.

Impact de la réglementation et de l'état des marchés

Les activités minières sont assujetties à la réglementation gouvernementale. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par la réglementation gouvernementale, tels que les restrictions à la production, les contrôles des prix, les augmentations d'impôt, l'expropriation des propriétés, les normes du travail, la sécurité minière, les contrôles environnementaux et/ou le changement des conditions auxquelles les minéraux peuvent être vendus. Une situation d'offre excessive de certains minéraux peut survenir de temps à autre en raison de l'absence de marché et de restrictions sur les exportations.

L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives des paliers fédéraux, provinciaux et locaux qui portent sur la protection de l'environnement. Ces dispositions imposent des normes élevées à l'industrie minière, lesquelles visent à contrôler le rejet des eaux usées et obliger les participants de rendre compte de tels contrôles aux autorités compétentes, à réduire ou éliminer les répercussions qu'engendrent les déchets que produisent certaines activités d'extraction et de traitement qui sont ultérieurement déposés sur le sol ou rejetés dans l'air ou l'eau, à réaliser des travaux de restauration des propriétés minières, à contrôler les déchets et matériaux dangereux et à réduire le risque d'accidents de travail. Le défaut de se conformer aux dispositions susmentionnées peut entraîner des amendes importantes et autres pénalités.

Permis, licences et approbations

Les activités de la compagnie nécessitent des permis, licences et approbations de diverses autorités gouvernementales. La compagnie considère qu'elle détient tous les permis et licences requis pour les activités qu'elle poursuit actuellement, conformément aux lois et règlements pertinents. Des changements apportés aux règlements pourraient toucher ces licences et permis. Rien ne garantit que la compagnie puisse obtenir les licences et permis qui peuvent être requis afin de poursuivre ses activités minières, construire des mines ou des usines d'extraction et débiter l'exploitation de ses propriétés d'exploration. De plus, si la compagnie débute l'exploitation d'une propriété d'exploration, elle devra obtenir tous les permis et licences requis et s'y conformer en ce qui a trait à ses activités d'usinage, son usage d'eau, le dépôt de matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, l'enlèvement des déchets, les déversements, les programmes d'abandon et de remise en état des sites et les assurances financières. Il ne peut être garanti que la compagnie pourra obtenir ces permis et licences, ni qu'elle pourra se conformer à leurs exigences.

Titres de propriété

Il n'existe aucune certitude que les titres de quelconque des propriétés de la compagnie ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la compagnie.

Concurrence

Les activités de la compagnie sont axées sur la recherche, l'évaluation et la mise en valeur des gisements minéraux. Il est impossible de garantir que les dépenses qui seront engagées par la compagnie résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compagnie affrontera d'autres sociétés disposant de ressources financières supérieures aux siennes dans le cadre d'occasions de participer à des projets prometteurs. La compagnie devra engager d'importantes dépenses supplémentaires afin d'amener ses propriétés au stade de l'exploitation commerciale.

Financement additionnel

Des fonds additionnels seront requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur à l'avenir. La source de fonds futurs disponibles à la compagnie est l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la compagnie. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la compagnie, ou qu'il fournira à la compagnie des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la compagnie et sa situation financière.

Les programmes prévus par la compagnie peuvent nécessiter du financement futur, ce qui pourrait provoquer une dilution de la valeur du placement des actionnaires actuels. La récupération des valeurs des propriétés d'exploration indiquées au bilan dépend de la découverte de réserves qui peuvent être exploitées de façon rentable et de la capacité de la compagnie d'obtenir les fonds suffisants afin de réaliser les programmes.

Les travaux d'exploration peuvent donc à tout moment être interrompus du fait que la compagnie ne puisse obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre les travaux supplémentaires pouvant être exigés et n'étant pas inclus dans les programmes d'exploration décrits à la présente notice annuelle.

Dépendance envers la direction

La compagnie est dépendante de certains membres de sa direction. La perte de leurs services pourrait affecter de façon importante la compagnie. Les investisseurs doivent se fier à la direction et ceux qui ne sont pas prêts à le faire devraient s'abstenir d'investir.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs de la compagnie agissent à titre d'administrateurs de d'autres compagnies engagées dans des activités d'exploration, de mise en valeur ou d'exploitation de ressources naturelles. De telles associations pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs impliquant la compagnie sera conforme à leur obligation de transiger de façon équitable et de bonne foi avec la compagnie et ces autres entreprises. De plus, ces administrateurs déclareront leur intérêt et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Mise en marché

La mise en marché des métaux dépend de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la compagnie. Ces facteurs comprennent les fluctuations du marché et la réglementation des gouvernements relativement aux prix, impôts, redevances, productions autorisées, importations et exportations. L'effet de ces facteurs ne peut être évalué de façon précise.

Risques de poursuite

La compagnie pourrait être tenue responsable en raison de la pollution ou à cause d'autres risques contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer, étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de sommes à cet égard pourrait entraîner la perte des éléments d'actif de la compagnie.

Revendications territoriales

À la connaissance de la compagnie, les propriétés ne font actuellement pas l'objet de revendications territoriales particulières de la part de nations autochtones. Aucune assurance ne peut toutefois être fournie à l'effet que tel ne sera pas le cas à l'avenir.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PROPRIÉTÉS MACCORMACK, PREISSAC, NEWCONEX ET RAMBULL

En vertu de l'accord de principe, la compagnie a acquis des vendeurs un intérêt de 100 % dans les propriétés Bapst, Dieppe-Collet, Lamorandière, Castagnier-Duverny, dalquier, Dollier et Kinocévis en contrepartie de l'émission d'un total de 2 200 000 d'actions au prix de 0,45 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 990 000 \$.

Aux fins comptables, l'acquisition des propriétés a impliqué la prise en charge d'un passif d'impôt futur dans la mesure où des roulements fiscaux ont été complétés par les vendeurs.

Le 2 juillet 2009, la compagnie a annoncé qu'elle avait subdivisé le projet Kinojévis en quatre (4) nouvelles propriétés : MacCormack, Preissac, Newconex West et Rambull.

Les 2 200 000 actions émises aux vendeurs en paiement du prix d'acquisition des propriétés ont été réparties comme suit :

Minière Grayton inc. : 850 000 actions ordinaires
Jean Descarreaux : 800 000 actions ordinaires
Mathieu Piché : 550 000 actions ordinaires

Total 2 200 000 actions ordinaires

L'acquisition des propriétés est une transaction qui a été négocié à distance entre la compagnie et les vendeurs et cette acquisition s'inscrivait dans le cadre de l'opération admissible de la compagnie. Minière Grayton inc. (« **Grayton** ») est une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier, le président et chef de la direction de la compagnie. Suite à l'acquisition, Jean Descarreaux (« **Descarreaux** ») est devenu un administrateur de la compagnie. Depuis l'acquisition, Mathieu Piché (« **Piché** ») n'a aucune relation d'affaire avec la compagnie.

Avant l'acquisition des sept (7) propriétés par la compagnie en mai 2007, ces dernières étaient détenues comme suit :

Propriété	Grayton	Descarreaux	Piché	Total
Bapst	9	7	0	16
Dieppe-Collet	31	0	0	31
Lamorandière	5	6	0	11
Castagnier-Duverny	15	5	0	20
Dalquier	0	9	0	9
Dollier	10	0	0	10
Kinojévis	78	118	68	264
Total	148	145	68	361

Tous les claims avaient été initialement jalonnés par Greyton, Descarreaux et Piché auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (le « **MRNFQ** »), à l'exception de 14 claims composant la propriété Kinojévis que Descarreaux avait acquis le 21 septembre 2006 de Alain-Jean Beauregard (5 claims miniers) et de 170364 Canada inc. (14 claims miniers), une société privé détenue en propriété exclusive par Alain-Jean Beauregard.

Par ailleurs, en avril 2006, le MRNFQ avait reçu une demande de désignation sur carte de Jean Descarreaux. En août 2006, le MRNFQ a inscrit 16 claims au registre public des droits miniers (le « **registre** »). Le 31 mai 2007, la compagnie a acquis de Jean Descarreaux ces claims par acte de transfert inscrit au registre en août 2007. Ils ont été renouvelés en 2008. Lors d'une vérification, le MRNFQ a constaté une erreur dans l'inscription de ses claims. En effet, ils étaient situés dans la réserve à l'État « esker St-Mathieu / Lamothe » réservés pour assurer la protection d'une nappe aquifère. Par conséquent, en février 2010, le MRNFQ a avisé la compagnie qu'il entendait rendre en vue de la révocation de ces claims, laquelle est entrée en vigueur le 10 avril 2010. Ces claims n'ont jamais été significatifs ou importants dans les affaires de la compagnie, et aucune conséquence défavorable pour la compagnie ne découlera de cette révocation.

Le texte qui suit est tiré d'un rapport technique préparé conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers et portant sur la propriété Kinojevis, préparé par Alain-Jean Beauregard, géol., OGQ, FGAC, AEMQ et Daniel Gaudreault, ing. géol., OIQ, AEMQ (les « **auteurs** ») de Geologica Groupe-Conseil inc. et daté du 31 mars 2009 et modifié le 30 septembre 2009 (le « **rapport technique** »). Le rapport technique est disponible sur www.sedar.com.

Description et emplacement du terrain

La propriété est localisée dans les feuillets SNRC 32D/07 et 32D/08. Elle est située entre 674 000 mE / 5 365 500 mN et 722 000 mE / 5 374 300 mN (NAD 83, Zone 17). La propriété est constituée de 337 claims miniers couvrant une superficie d'environ 14,050.50 hectares.

Les 337 claims miniers ont été attribués par le MRNFQ pour une période de deux (2) ans suivant leur date d'attribution ou de renouvellement.

Le statut des titres miniers a été vérifié à l'aide de GESTIM, le système de gestion des titres miniers, disponible sur le site du MRNFQ: <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mines/titres/titres-gestim.jsp>. De plus, Cartier a mandaté la société Gescad (Rouyn-Noranda) pour le suivi de ces claims et assurer le renouvellement de ceux-ci via les travaux statutaires obligatoires auprès du MRNFQ.

Afin de maintenir les claims miniers en vigueur, des travaux statutaires pouvant varier de 500 \$ à 1 200 \$ par claim minier doivent être engagés pendant une période de deux ans suivant la date d'attribution.

Il n'y a aucun droit de surface sur la propriété.

La propriété Kinojévis n'est assortie d'aucune redevance, préséance, privilège d'acquisition, versement ou autre entente et charge.

Pour réaliser l'exploration sur les claims miniers, aucune obligation environnementale autre que de respecter la loi sur l'exploration, en obtenant une autorisation du département des forêts pour accomplir le forage carottier à diamant et pour le décapage d'affleurements quand de tels travaux d'exploration sont exigés.

Accessibilité, climat, ressources locales, infrastructures et géographie physique

La propriété Kinojévis est localisée à l'intérieur du triangle reliant trois villes importantes du Nord-Ouest québécois, soit Rouyn-Noranda (40 km au SO du secteur ouest de la propriété), Amos (10 km au nord du secteur est de la propriété) et Val-d'Or (43 km au SE du secteur est de la propriété). Ces villes sont à vocation forestière minière et agricole où les travailleurs, la main d'œuvre qualifiée, les entrepreneurs et les services miniers sont disponibles. Les parties centrales et ouest de la propriété sont facilement accessibles en empruntant la route 395 reliant Preissac à Amos à partir de la route nationale 117. Un chemin forestier situé à 1 km du pont qui enjambe la rivière Kinojévis (côté ouest), en direction ouest, permet d'accéder à la partie ouest de la propriété. L'indice principal (indice MacCormack) est immédiatement sur le côté nord du chemin forestier à environ 17.5 km de la route asphaltée No. 395. La portion est de la propriété est traversé par la route Nationale 111 reliant Val-d'Or – Amos.

La rivière Kinojévis coule de direction E-O et occupe la moitié ouest de la propriété. Cette rivière draine plusieurs petits tributaires le long de son parcours. La partie est de la propriété est drainée par plusieurs tributaires de la rivière Harricana qui traverse la propriété dans la portion central-est.

L'altitude moyenne de la propriété est approximativement 290 mètres au-dessus du niveau de la mer avec localement quelques collines atteignant 310 mètres dans la portion ouest de la propriété. Dans la partie ouest de la propriété, près de la limite nord, le terrain devient plus accidenté et les zones d'affleurement deviennent un peu plus abondantes. Les anciens sondages carottier à diamant indiquent une épaisseur de mort-terrain variant entre 25 et 88 mètres dans les parties sud et est de la propriété et de la surface à 35 mètres dans les parties ouest et nord.

Dans le secteur ouest, la végétation se compose à 40 % de feuillus et 60 % de conifères et à vocation forestière, tandis que les parties centrales et est de la propriété sont occupées partiellement par des zones à vocation agricole où le recouvrement argileux est plus important et les zones d'affleurement quasiment absentes.

Selon les statistiques d'Environnement Canada, entre 1971 et 2000, la région fut caractérisée par une moyenne journalière de 12°C. Le mois de juillet a une température moyenne de 17,2°C, tandis que le mois de janvier descend à une moyenne de - 17,2°C. La température minimale extrême est de -43,9°C, tandis que la plus élevée est de 36,1°C. Le nombre de journées sous le point de congélation est de 209 jours. La moyenne des précipitations est de 954 mm d'eau. Le mois qui reçoit la plus grande quantité de précipitations est celui de septembre avec une moyenne de 101,5 mm. Par contre, c'est durant le mois de juillet que la plus grande quantité quotidienne de pluie a été observée avec 68 mm d'eau. Les précipitations de neige sont entre les mois d'octobre à mai, mais c'est entre novembre et mars que les précipitations de neige sont les plus considérables. La moyenne de précipitation (en mm d'eau) pour ces six (6) mois est de 54 mm.

Historique

Généralités

Les premiers travaux de reconnaissance géologique dans la région ont été réalisés par les membres de la Commission Géologique du Canada vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle.

Au cours de cette période, il y a eu la découverte des gisements aurifères de Central Duparquet, Beattie et Donchester. Par la suite, vers le milieu du 20^e siècle, ce fut la découverte des indices Fayolle, Aiguebelle-Goldfields, Destorbelle et Hard Rock dans la région à l'ouest de la propriété. Sur la propriété, ce fut la découverte des indices MacCormack et LM-3-70. Plusieurs autres minéralisations ont été par la suite identifiées par sondages et prospection dans la partie est à proximité de la propriété. Ces travaux furent principalement réalisés pour la recherche de métaux précieux et métaux de base.

Travaux antérieurs sur la propriété

Plusieurs travaux furent réalisés par le Ministère de la colonisation entre 1948 et 1972 pour la recherche d'eau afin d'alimenter les colons qui se sont établis sur les terres fertiles pour l'agriculture.

Les travaux décrits ci-dessous sont ceux réalisés principalement sur les indices présents sur la propriété et ceux reliés à la recherche de métaux de base et métaux précieux. La majorité des travaux d'exploration furent réalisés dans le secteur ouest de la propriété suite à la découverte de l'indice MacCormack.

- 1911 J. Auten Bancroft effectue, pour le compte de la Commission Géologique du Canada, une reconnaissance géologique et économique sur le claim détenu par J. C. MacCormack (site de l'indice principal de la propriété Kinojévis dans la partie ouest). Il a observé de la pyrite, tourmaline et des feldspaths dans des veines de quartz blanc orientées E-O à l'intérieur des schistes micacés (GM-06717).
- 1923 R.C. Cooke a réalisé, pour le compte de la Commission Géologique du Canada, une description des unités géologiques sur l'indice MacCormack. En 1931, Cooke rapporte une valeur en or de 2.74 g/t Au (GSC Mémoire No. 166).
- 1936 L.V. Bell mentionne que des travaux d'échantillonnage en rainure et des tranchées ont été effectués antérieurement. Il décrit les roches et la minéralisation en trois endroits différents. Plusieurs valeurs furent obtenues : 0.17 g/t Au, 0.34 g/t Au et 1.71 g/t Au. En 1938, un second échantillonnage des veines et veinules de quartz a révélé des valeurs de 4.80 g/t Au, 4.11 g/t Au et 2.74 g/t Au (GM-06637). Il fait mention dans son document qu'un « pit » de 1 m³ a été réalisé sur le lot 22 du rang II du canton de Manneville. La roche consiste en un schiste siliceux et pyriteux avec des traces d'or.
- 1944 R.A. Halet pour le compte de Nortyne Gold Mines rapporte des valeurs de 4.11 g/t Au, 0.69 g/t Au, 1.37 g/t Au et 7.89 g/t Au sur les affleurements carbonatés de l'indice MacCormack (Source : rapport de SOQUEM – GM 42299). La même année, W. N. Ingham (Département des Mines du

- Québec) fait mention que plusieurs échantillons de l'indice MacCormack n'ont révélé que de faibles valeurs aurifères (GM-06790).
- 1945 Nortyne Gold Mines Ltd. complète 19 sondages totalisant 3 333 mètres sur l'indice MacCormack (GM-06823). Ce document fait mention que la zone altérée en carbonate fut suivie sur plus de 2 kilomètres. Cependant, aucun journal de sondage et analyses n'est disponible.
- 1951 Nortyne Gold Mines Ltd. effectue d'autres sondages totalisant environ 610 mètres afin de vérifier certaines anomalies magnétiques et investiguer la rhyolite (GM-01094-A et GM-01094-B). Ces sondages ont été réalisés sur l'indice LM-3-70. Des rhyolites, du diabase, de la serpentinite, de la péridotite, des gabbros, des aplites, des intrusions de porphyres à quartz et feldspath ont été recoupées. Des traces à plus de 5% de pyrite et pyrrhotine ont été observées dans ces unités. Les meilleures valeurs obtenues furent 0.03% Cu sur 1,52 m (N-4), 0.05% Cu sur 1,8 m (N-5) et 0.15% Cu sur 0,45 m (N-7).
- 1970 Groupe Minier Sullivan Ltée réalise une vaste campagne d'exploration sur les claims Brisson et Valiquette. De la géophysique et quelques sondages ont été complétés dans la partie extrême ouest de la propriété (GM-25810 et GM-26823).
- 1973 R. Lamontagne complète un levé EM et Mag sur des lignes N-S espacées de 122 mètres (400 pieds). Six anomalies d'orientation E-O ont été déterminées dont cinq sont situées au sud de la rivière et une sur l'indice principal au nord (Source : rapport de SOQUEM – GM 42299).
- 1976 M. Guthrie, propriétaire d'une partie du secteur ouest de la propriété actuelle (lots 13 à 35, rang I; et lots 20-25, rang II du canton Manneville), réalise de la coupe de lignes et un levé VLF. Ce levé fut complété par G.J. Hinse (GM-31858).
- 1980 Le Ministère des Richesses Naturelles du Québec publie les résultats d'une cartographie réalisée en 1977-78 par Dubé dans la demie-sud et le quart NE du canton de Manneville. La même année, G.J. Hinse décrit dans un rapport pour le compte de Vézina et Poirier (détenteur des claims de l'époque dans la partie ouest de la propriété actuelle) une similitude du contexte géologique de la propriété avec le secteur de la mine Kerr Addison (DPV-729 et GM-36259).
- 1982 SOQUEM acquiert une partie de la propriété actuelle (secteurs ouest et centre-ouest) et réalise plusieurs travaux d'exploration incluant de la coupe de lignes N-S espacées de 100 mètres, une cartographie et un échantillonnage d'humus (1825 échantillons). L'indice principal (MacCormack) a été mis en évidence par des anomalies d'or et d'arsenic. Plusieurs autres anomalies furent définies sur la propriété (GM-38998).
- 1983 SOQUEM complète un programme de 15 sondages de mort-terrain totalisant environ 850 mètres. L'étude d'échantillon de socle montre une nature komatiitique de la roche en place et localement la présence d'une signature de syénite. Plusieurs grains d'or visible furent observés dans la partie lourde non-magnétique des échantillons de mort-terrain avec des teneurs variant de 100 ppb à plus de 5.4 g/t Au (GM-40061 et GM-41120).
- 1984 SOQUEM complète une prospection de la propriété. Des recommandations de forage furent proposées, mais la société n'a pas donné suite à ces recommandations (GM-42299).
- 1985 SOQUEM complète un levé électromagnétique (MaxMin) et un levé de polarisation provoquée sur le secteur ouest de la propriété (GM-42798 et GM- 42917).
- 2002 170364 Canada inc. fait l'acquisition d'un groupe de claims, par jalonnement sur carte, dans la partie ouest de la propriété (lots 17-25 du rang I et lots 21-25 du rang II du canton de Manneville).
- 2004 170364 Canada inc. complète des travaux de reconnaissance par prospection, de l'échantillonnage et du Beep-Mat sur une petite portion du secteur ouest de la propriété, secteur

de l'indice MacCormack (GM-61595). Les analyses ont révélé entre 5 ppb et 284 ppb pour l'or, et entre 0,5 g/t et 19,1 g/t pour l'argent à partir de 11 échantillons choisis prélevés en affleurement.

- 2005 En octobre 2005, 170364 Canada inc. complète des travaux de reconnaissance géologique et un levé Beep-Mat dans le secteur ouest de la propriété immédiatement au sud de la rivière Kinovéjis (lots 17 à 22 du rang I du canton de Manneville). Aucune aire d'affleurement n'a été observée et aucune anomalie Beep-Mat n'a été détectée.
- 2006 Cartier fait l'acquisition de la propriété Kinojévis.
- 2007 Cartier a complété plusieurs travaux d'exploration sur sa propriété Kinojévis. Des décapages (13 sites) avec cartographie et rainurages furent réalisés dans le secteur de l'indice MacCormack. Quelques valeurs significatives furent obtenues, telles que : 570 ppm en cuivre sur 1,03 m au site 07; 556 ppm en zinc sur 0,96 m au site 11; 49,5 g/t en argent sur 1,12 m au site 01; 0,90 g/t en or sur 0,73 m au site 11; 0,77 g/t en or sur 1,16 m au site 02; et 0,74 g/t en or sur 0,96 m au site 11.

Des travaux de coupe de lignes suivis d'un levé Pulse-EM (TDEM) et HEM en surface furent complétés dans le secteur de l'indice MacCormack et rang IV canton Villemontel, extension de l'indice du sondage #99-02 (GM 59246). Un levé aéroporté Magnétique-Radiométrique fut complété sur l'ensemble de la propriété, suivi par une campagne de forage carottier à diamant de calibre BQ, soit 14 sondages totalisant 5,156.34 mètres. Plusieurs valeurs en argent et quelques-unes en or furent obtenues, telles que : 24,6 g Ag/t sur 0,5 mètre (KI-07-03); 1,05 g/t Au sur 4,6 mètres (KI-07-03); 19,9 g/t Ag sur 1,20 mètres (KI-07-04); 4,70 g/t Au sur 0,7 mètre (KI-07-05); 22.2 g/t Ag, 0.31 % Cu et 0.34 % Zn sur 0,80 mètre (KI-07-10).

Les secteurs central et est de la propriété furent l'objet de très peu de travaux d'exploration (quelques levés géophysiques au sol et quelques sondages) dû probablement au fait que ces secteurs sont plats et argileux (peu ou pas d'affleurements) et que, jusqu'à tout récemment, l'extension est de la faille Porcupine-Destor n'était pas reconnue dans ce secteur. Les travaux les plus significatifs retenus par les auteurs sont ceux réalisés par Lyon Lake Mines, Umex Inc. et le prospecteur Frigon.

- 1974 Umex Inc. réalise deux sondages carottiers à diamant dans le canton Figury (rang III, lot 26) totalisant 167 mètres (GM-30435). Le sondage P149 recoupa un schiste graphiteux avec un peu de sphalérite et une valeur de 1,4 g/t Au sur 0,9 m fut obtenue.
- 1987 Lyon Lake Mines Ltée complète un levé de polarisation provoqué sur leur propriété recoupant partiellement le secteur central de la propriété actuelle et réalise huit (8) sondages carottiers à diamant totalisant 1 439 mètres. L'un des sondages (600-87-3) d'une longueur de 175 mètres fut réalisé sur le lot 48 du rang III du canton Villemontel et recoupa 0,7 g/t Au sur 1,8 m dans une rhyolite cisailée (GM-47453).
- 1999 R. Frigon réalise un sondage carottier à diamant (99-02) sur le lot 55 du rang IV du canton de Villemontel. Ce sondage d'une longueur de 308 mètres recoupa 0,55 g/t Au sur 1,1 m dans un horizon tuffacé (GM-59246).

Contexte géologique

Géologie régionale

La propriété Kinojévis est située à l'intérieur de la sous-province de l'Abitibi de la Province du Supérieur. Cette sous-province, d'âge archéen, est composée de volcanites ultramafiques, mafiques et felsiques, de roches sédimentaires clastiques et d'intrusions tonalitiques et granitiques, pré à post-tectoniques. Ces roches sont généralement métamorphosées au faciès des schistes verts. Au cœur des secteurs moins déformés, le métamorphisme correspond au faciès de la prehnite-pumpellyite, alors qu'autour de certaines intrusions, il atteint celui des amphibolites. Les différentes unités volcano-sédimentaires sont séparées par de longues zones de déformation, telles que Porcupine-Destor et Larder Lake - Cadillac. La

Porcupine-Destor, traversant la propriété, peut être tracé sur plus de 350 kilomètres de Timmins, Ontario jusqu'au Front du Grenville à 60 kilomètres à l'ENE de Val-d'Or, Québec, est associées à de nombreux gisements importants d'or comprenant Hollinger, McIntyre, Dome, Lightning Zone et Holloway (Ontario) et Beattie (Québec).

Au nord de la faille de Porcupine-Destor, on trouve du nord au sud les Groupes de la mine Hunter, de Stoughton-Roquemaure et de Kinojévis. La plus vieille unité de la région, le Groupe de Hunter, est une unité d'affinité calco-alcaline, composée de rhyolite, de brèche rhyolitique, de tuf siliceux et de chert, recoupés par des dykes porphyriques contemporains. Ce groupe est surmonté dans la partie ouest de la région par le Groupe de Stoughton-Roquemaure caractérisé par des tholéiites, des komatiites et des intrusions ultramafiques, s'épaississant d'est en ouest. Ces deux groupes sont en contact stratigraphique normal et il existe une interstratification des lithologies à petite échelle.

Le Groupe de Kinojévis au nord de la faille Porcupine-Destor a été divisé en deux unités : la Formation de Duguisier, composée de tholéiites ferrifères et magnésiennes et la Formation de Lanaudière, formée de basalte, d'andésite, de rhyolite, de komatiites et de multiples intrusions mafiques.

La Formation de Duparquet, composée d'un conglomérat polygénique de dérivation locale, repose en discordance angulaire sur les Formations de Deguisier et de Lanaudière. Ces roches, appartenant au Groupe de Timiskaming, représentent des sédiments molassiques dérivés de l'érosion des édifices tectoniques et déposés dans un environnement alluvionnaire et fluviale.

On retrouve au sud des failles de Porcupine-Destor et Manneville, les Groupes de Malartic, de Kéwagama, de Blake River et de Kinojévis. Le Groupe de Malartic, dont le cœur constitue une structure antiforme complexe, est composé de coulées ultramafiques, de coulées mafiques et de pyroclastites felsiques.

Le Groupe de Blake River est composé principalement de basaltes tholéitiques, d'andésites calco-alcalines et de rhyolites calco-alcalines. Il a été séparé en trois domaines structuraux : le domaine nord, le domaine central et le domaine sud. Les roches de la région de la propriété Kinojévis appartiennent au domaine nord. Près de la frontière ontarienne au sud de la faille Porcupine-Destor, le domaine nord repose en concordance sur le Kinojévis.

Les roches sédimentaires du Kéwagama et les volcanites adjacentes sont généralement séparées par des failles. Une relation normale où les roches du Kéwagama reposent en concordance sur les volcanites du Blake River. Les roches du Kéwagama représentent des sédiments turbiditiques déposés dans des bassins profonds en périphérie des centres volcaniques.

Les dykes protérozoïques de diabase recoupent toutes les lithologies précédentes selon des directions N-S, ENE-OSO et NE-SO. Les failles tardives ont déplacé des segments de dykes. Les dykes NS sont suivis sur des centaines de kilomètres et leur épaisseur varie de 15 centimètres à 50 m.

Les grandes structures, orientées E-O, résultent d'une compression N-S qui a engendré la collision de trois grands blocs tectoniques, chacun correspondant à un grand groupe : Kinojévis, Malartic et Blake River. Le développement de la faille de Porcupine-Destor est associé au chevauchement du nord vers le sud, du bloc Kinojévis sur le bloc Malartic et sur les sédiments du lac Caste. En réponse à cet épisode de compression, les unités du domaine nord du Blake River ont été plissées, un peu comme l'écrasement d'un accordéon. Elles ont aussi été imbriquées avec une vergence nord (le bloc Blake River sur le bloc Kinojévis) et avec une vergence sud (une partie du domaine nord sur le domaine central). À cause d'une plus grande compétence, la structure dans le domaine central correspond à un grand anticlinal. Les structures de décrochement dextre de la région se sont développées après le raccourcissement majeur et le redressement des strates.

Le potentiel minéral de l'axe Timmins-Val-d'Or et de la région de la propriété Kinojévis est très important et résulte de la superposition de systèmes hydrothermaux. Les minéralisations principales de la région sont soit des systèmes polymétalliques soit des systèmes aurifères. Les systèmes polymétalliques Cu-Zn-Au-Ag correspondent à des lentilles de sulfures massifs synvolcaniques. Les systèmes aurifères sont associés soit à des zones de cisaillement soit à des zones de fractures. Ces systèmes sont souvent associés à des intrusions intermédiaires ou felsiques.

Géologie locale

Le secteur de la propriété Kinojévis est principalement dominé par des coulées E-O basaltiques de composition komatiitique et tholéitique du groupe de Malartic. Les coulées basaltiques coïncident avec les unités komatiitiques fortement magnétiques entourées par des unités moins magnétiques. Les contacts volcaniques entre les unités basaltiques fortement magnétiques et les komatiites peuvent être tracés ainsi par les levés magnétiques. Les unités basaltiques comportent également quelques coulées andésitiques et des unités mineures de grauwackes. Des brèches magmatiques komatiitiques ont été souvent recoupées dans les sondages carottier à diamant. Les dykes albitiques à porphyres de feldspath et les lamprophyres sont communs dans le Groupe de Malartic de ce secteur.

Le basalte tholéitique du Groupe de Kinojévis apparaît au nord du Groupe de Malartic tandis que le Groupe sédimentaire de Kewagama constitue la partie méridionale du secteur. Le Groupe de Blake River, situé au sud du Kewagama n'est pas représenté dans le secteur. Les sédiments du Lac Caste pourraient être l'occurrence des sédiments de Kewagama sur le membre nord du Synclinal de La Pause.

De petites intrusions de syénite porphyrique sont situées dans le coin SO du secteur et un dyke mineur de diabase recoupe l'ensemble des unités selon une direction NE.

Sur la propriété, on retrouve du sud vers le nord les unités stratigraphiques suivantes :

- 1) Une bande de roches sédimentaires indiquée par la présence d'une aire d'affleurements située au sud de la rivière Kinojévis sur le lot 20, rang I du canton de Manneville. La roche est décrite dans un rapport de SOQUEM comme étant un wacke (S3) de couleur gris foncé, massive et de dureté élevée. On peut y distinguer difficilement un litage orienté E-O. De la pyrite (<1%) y fut observée. Cette unité stratigraphique appartient à la Formation du Lac Caste, du Groupe de Kéwagama.
- 2) Une bande de roches composée de basaltes (V3B) et/ou d'andésites (V2J) localement silicifiées associée à des quantités mineures de gabbros (I3A) et des quantités plus importantes d'ultramafiques (V4) avec quelques enclaves de rhyolite (V1B) se retrouvent immédiatement au nord des unités sédimentaires précédentes. Les roches basaltiques et andésitiques sont massives et localement coussinées. Ces roches sont de couleur vert foncé à vert pâle et de dureté assez élevée. Les séquences silicifiées sont de dureté beaucoup plus élevée. Le gabbro est massif, à grain moyen et de couleur vert foncé. Les roches ultramafiques sont de couleur grise à noirâtre avec des textures en spinifex et des traces à 1% pyrite. La rhyolite est massive, de couleur grise, à texture lisse et de dureté élevée. Elle est aphanitique. La rhyolite contient localement 1-2% pyrite fine disséminée. Ces unités de roches effusives appartiennent à la Formation de Lanaudière, du Groupe de Kinojévis. Vers l'ouest on retrouve une intrusion de tonalite (I1D) de couleur blanche à beige à grain moyen à grossier. Un cœur de composition périclétique (I4I) fut aussi intercepté dans des anciens sondages carottier à diamant.
- 3) Plus au nord, l'on retrouve une bande de roches schisteuses, carbonatées, talqueuses, chloriteuses avec de la fuchsite. Celle-ci occupe la partie centrale ouest de la propriété sur une largeur variant de 500 mètres à plus de 1 kilomètre. Cette zone de roches déformées est bien exposée sur l'indice MacCormack où un aire d'affleurements montrent des séquences de roches komatiitiques ultramafiques avec intense altération et injection de quartz-carbonate-albite, quelques intrusions de porphyres à quartz et feldspath, des minces séquences de rhyolite et des dykes mafiques (gabbros) peu ou pas déformés. Cette séquence stratigraphique appartient

probablement à la Formation de Deguisier du Groupe de Kinojévis.

- 4) La séquence la plus au nord est constituée de roches andésitiques et basaltiques légèrement silicifiées, massives à coussinées et localement carbonatées. Quelques minces séquences de rhyolite peuvent aussi être observées. Cette séquence appartient à la Formation de Deguisier du Groupe de Kinojévis. Quelques dykes d'albite et quartzo-feldspathique recoupent la stratigraphie locale.
- 5) Trois (3) dykes de diabase protérozoïque à grains moyens, de couleurs brunes, homogènes, massifs et magnétiques recoupent la propriété dans les secteurs ouest, centre et est de la propriété, selon une orientation N60°E.

Une corrélation spatiale étroite entre l'indice aurifère MacCormack et les failles conjuguées NE de la structure majeure Porcupine-Destor (qui traverse la propriété) semble évidente sur la propriété Kinojévis. Les failles NE, associées à ce dernier indice aurifère, ont un plus petit décrochement apparent que ceux liés au gîte de Fayolle et à l'indice Aiguebelle Goldfields plus vers l'ouest. Les structures conjuguées sont susceptibles de plonger vers le NO. Cette association spatiale de l'or avec des structures conjuguées marquant des jonctions en « Y » est typique des corps minéralisés le long de la zone de failles Destor-Porcupine qui traverse d'ouest en est la propriété Kinojévis.

Types de gîtes minéraux

La faille de Porcupine-Destor, d'orientation Est-Ouest, s'étend sur près de 350 kilomètres, de Timmins en Ontario jusqu'au front du Grenville, à l'ENE de Val-d'Or (Québec). On trouve plusieurs gisements aurifères (mines Beattie, Doncheste, Duquesne, Yvan-Vézina et Davangus) sur le segment occidental de cette faille au Québec, tandis que son extension ontarienne est l'hôte des gisements Holt-McDermott, Harker-Holloway ainsi que la grande majorité des mines d'or des camps de Matheson et de Timmins. La propriété Kinojévis chevauche un segment de 48 km de la faille Porcupine-Destor, un métallotecte aurifère majeure en Abitibi.

Les structures aurifères Porcupine-Destor et Larder Lake – Cadillac sont deux structures parallèles montrant des caractéristiques similaires dont certains gisements et indices s'apparentent au niveau des structures, des altérations et des minéralisations. Ainsi, le contexte géologique de la propriété Kinojévis, le long du métallotecte Porcupine-Destor, montre des caractéristiques géologiques similaires aux gisements Kerr-Addison et Hawker-Holloway en Ontario.

Modèles géologiques de Kerr-Addison et Holloway

Les auteurs tiennent à énumérer des éléments des modèles géologiques de Kerr-Addison (10 457 000 oz d'or entre 1938 et 1996) et Holloway (4,9M tonnes métriques titrant 5,9 g/t Au) qui sont très importants dans le cadre de l'exploration sur la propriété Kinojévis.

Ces caractéristiques géologiques incluent le type de roche, l'altération et les structures comme décrites ci-dessous :

- Aux deux dépôts connus, la minéralisation apparaît ou est très fortement reliée au contact entre les unités komatiitiques et basaltiques. Sur la propriété Kinojévis et celles avoisinantes, les indices connus (Fayolle, Destorbelle, Vang, Aiguebelle Goldfields, LM-3-70 et MacCormack) apparaissent le long des interfaces qui sont marquées par un contraste magnétique fort sur les cartes magnétiques. C'est également observable sur les diagrammes géochimiques où généralement les hautes teneurs aurifères sont localisées près des contrastes magnétiques les plus élevés.
- À Kerr-Addison et Holloway, une forte albitisation est associée aux corps minéralisés et les dykes d'albite introduisent les roches hôtes. Des dykes importants d'albite ont été identifiés à l'indice MacCormack, lors des visites récentes et passées par les auteurs. Ces dykes d'albite sont généralement des porphyres de feldspath et font plusieurs mètres en largeur vraie et sont aurifères.

- À Kerr-Addison une forte altération en fuschite entoure les zones de minerai. Chez Holloway, le « footwall » komatiitique est altéré en fuschite tandis qu'une altération équivalente de séricite est présente dans les unités tholéiitique. La présence de plusieurs zones spectaculaires et extensives d'altération en fuschite a été observée dans la komatiite hôte sur l'indice MacCormack.
- À Kerr-Addison, Kishida et Kerrich (1987) ont calculé des ratios molaires de $3K/Al$ et de Na/Al pour quantifier le degré de saturation en sodium et en potassium de l'ensemble des lithologies. Ils ont supposé que le sodium a été concentré en albite et le potassium en sericite ou en fuschite. Les ratios molaires de Na/Al égale 1 dans une albite pure et $3K/Al$ égale 1 dans une séricite ou une fuschite pure. En conséquence plus on est près de 1 comme ratio, plus le degré de saturation en sodium et en potassium respectivement est élevé. Puisque la quantité de sodium dans une roche est une fonction de la disponibilité de l'aluminium, la division du Na et du 3K par Al permet la comparaison de différentes lithologies. Ajoutant les deux ratios moniteurs, la saturation du sodium et du potassium en même temps. Ainsi, à Kerr-Addison, le ratio $(3K+Na)/Al$ change de 25 (loin de la zone de minerai) à 40 à 50 (à environ 75 mètres de la zone de minerai) à 70 à 90 (le long ou dans de la zone de minerai). Cependant, il est à noter qu'aucunes études du genre n'ont été faites sur les indices LM-3-70 et MacCormack de la propriété Kinojévis.
- Le bruit de fond aurifère de Kerr-Addison est extrêmement bas ($< Au$ 2ppb) en dehors de 75 mètres de la zone de minerai.

Une corrélation spatiale étroite entre les indices aurifères et les failles conjuguées NE/SO de la structure majeure de Porcupine-Destor est évidente sur la propriété Kinojévis. Plus précisément, les indices Fayolle, Aiguebelle Goldfields, LM-3-70 et MacCormack sont situés à la jonction de ces structures nord-est et de l'interface magnétique telle que décrite ci-dessus.

Types de minéralisation observés le long de la structure Porcupine-Destor

Dans l'étude métallogénique réalisée par M. Legault, J. Gauthier et al. en 2006 (ET 2006-01), il est fait mention de plusieurs caractéristiques des types de minéralisations retrouvées dans la zone tectonique Porcupine-Destor pouvant servir de guide d'exploration le long de cette structure sur la propriété Kinojévis.

- 1) Le type « veines de quartz-carbonate » apparaît dans les zones de déformation avec de fortes altérations en carbonate de fer, en séricite et en pyrite, lesquelles sont caractéristiques des dépôts orogéniques. Sur la propriété Kinojévis, ces caractéristiques sont présentes.
- 2) Le type « sulfures disséminés associés avec des intrusions porphyritiques » qui peut-être divisé en sous-types basés sur la composition de la roche intrusive : le sous-type associé avec les roches alcalines riches en sulfures et montrant une silicification intense ; le sous-type calco-alcalin qui a un contenu en sulfures limité et généralement montrant une carbonatation très forte (certaines de ces caractéristiques ont été observées par les auteurs et dans les travaux de SOQUEM sur l'indice MacCormack).
- 3) Le type « veine hydrothermale » ayant des textures de cristallisation à cavité ouverte (colloforme, crustiforme et cocarde) avec des concentrations anormales en Zn, Pb et Hg typique des minéralisations épithermale neutre.
- 4) Le type « veine de quartz argentifère » associé avec des veines de tension riches en Cu, Sb, Zn et Hg analogues aux veines Ag-Pb-Zn hôtes des roches métasédimentaires clastiques.
- 5) Le type « sulfures disséminés associés avec le lessivage » apparaît comme un résidu massif de quartz+pyrite (5-10%) qui est une réminiscence des dépôts épithermaux acides.

Travaux d'exploration

Au cours de l'année 2008, Cartier a complété plusieurs travaux d'exploration sur sa propriété Kinojévis. Une prospection et une cartographie sommaire avec échantillonnage économique et lithogéochimique furent complétées sur l'ensemble de la propriété. Des décapages complémentaires avec une cartographie détaillée et rainurages furent réalisés dans le secteur de l'indice MacCormack. Un levé de résistivité-polarisation provoquée a été réalisé sur la propriété Kinojévis secteur Villemontel ainsi que sur le bloc #5 (option de Xstrata Zinc). La poursuite de la campagne de forage carottier à diamant de calibre BQ, soit 29 sondages totalisant 9245,55 mètres.

Dans le cadre du présent document, les forages KI-08-11 à KI-08-37 sont présentés étant donné que la description des 10 premiers fut discutée dans le précédent rapport technique NI 43-101 (30 juin 2008). Cette section présente fidèlement le plus récent rapport technique NI 43-101 (6 octobre 2009) produit pour décrire l'actif principal de la compagnie.

Prospection et échantillonnage de surface

Un prélèvement des échantillons a été effectué sur la propriété Kinojévis. Cet échantillonnage de surface a débuté au début du mois de juin pour se terminer deux mois plus tard, à la fin du mois d'août 2008.

Deux types d'échantillonnage ont été réalisés sur les claims du projet Kinojévis, à savoir :

- un échantillonnage de lithogéochimie où la roche prélevée était envoyée aux laboratoires d'analyses pour l'or, les éléments majeurs (SiO₂, Al₂O₃, etc.) et trois autres éléments : Nb, Y et Zr.
- un échantillonnage pour les métaux, où l'échantillon collecté sur le terrain était analysé pour l'or et 35 autres éléments (comme, Ag, Cu, Zn, As, Co, etc.)

A la fin de la campagne d'exploration et de prospection sur des claims du projet Kinojévis, le nombre d'échantillons prélevés sur le terrain se monte à 313 unités, dont 203 pour la lithogéochimie et 120 pour les métaux. Une différence de 10 échantillons (203 +120) existe et réside dans le fait que ces roches ont été analysées à la fois pour la lithogéochimie et pour les métaux. De ces échantillons 69 de lithogéochimie et 18 de métaux ont été prélevés sur les cinq blocs de claims faisant partie de l'entente conclue avec Xstrata.

Ainsi, grâce à la description des roches effectuées sur le terrain pendant la phase d'échantillonnage et aux analyses en éléments majeurs, il est possible de différencier les échantillons litho et de les classer dans trois types de roches : les coulées volcaniques (145 échantillons), les intrusions (54 échantillons) et enfin, les roches sédimentaires (4 échantillons).

En ajoutant les résultats d'analyses en or pour les échantillons lithogéochimique et pour les échantillons métaux, on obtient 245 teneurs aurifères, dont 7 sont anormales. Les meilleurs teneurs sont de 19,55 g/t Au, 7,10 g/t Au et 1,45 g/t Au. Ils ont été prélevés dans le secteur est, près de l'indice de Rambull. Ils proviennent de veines de quartz, encaissées dans une granodiorite associées à de l'ankérite, de la chlorite, de la tourmaline et de la pyrite disséminée.

Décapage, cartographie et rainurage

Durant les mois d'août et de septembre, neuf (9) décapages ont été réalisés sur le projet Kinojévis (TR-08-14 à 21 et TR-08-11Ext). De ces neuf, cinq ont été fait sur les blocs sous option de Xstrata (TR-08-14, 18, 19, 20 et 21). Les décapages TR-08-14, 15, 18, 19 20 et 21 ont permis d'ouvrir des fenêtres sur le couloir de déformation et d'altération dans les schistes à carbonates de fer, fuschite et quartz et ce à 1,7 kilomètres à l'ouest des décapages de l'indice MacCormack et 6,0 kilomètres à l'est.

Les décapages TR-08-15, 16, 17 et TR-08-11Ext ont mis à jour des nouvelles fenêtres sur les extensions du contact minéralisé de la rhyolite nord. Des horizons de sulfures massifs et en filonnets, composés surtout de pyrite ont été observés et échantillonnés sur ces nouveaux décapages. Ces mêmes zones avaient retourné des teneurs anormales avec 0.11% Cu, 0.21% Zn et 0,42 g/t Au dans l'échantillonnage 2007.

Un total de 593 échantillons fut envoyé au laboratoire ALS-Chemex pour l'analyse de l'or et ICP 35 éléments. Les résultats d'analyses ont confirmé la présence d'or dans le système de dykes altérés nord avec des teneurs en échantillon choisi de 0,27 g/t Au à plus de 1,11 g/t Au dans le décapage TR-08-15. Plusieurs teneurs anormales en or par rainurage ont été obtenues de l'exhalite et de la rhyolite bréchique du décapage TR-08-11Ext, avec des teneurs de 0,60 g/t Au sur 1,13 mètre et 0,27 g/t Au sur 1,04 mètre.

Compilation géoscientifique

La compilation s'est poursuivie avec l'intégration des échantillons, des décapages, des rainures ainsi que la numérisation des affleurements. Des cartes multicouches de compilation (physiographie, photomosaïque, localisation d'échantillons, géologie, géophysiques, localisation des forages, indices minéralisés) à l'échelle de 1:20,000 ont été produites pour la propriété dans son ensemble (ces cartes sont disponibles au siège social de la société).

Levé de polarisation provoquée

Le but de ce levé réalisé dans un secteur à fort potentiel aurifère était de contribuer à la cartographie de cette région et de proposer un suivi sur les anomalies les plus prometteuses. Du 4 au 18 novembre 2008, une équipe d'Abitibi Géophysique inc. a effectué au total 27,0 Km de levé PP en configuration dipôle-dipôle (n=1 à 8, a=25 m). Ce kilométrage se répartie, 10,1 km a été effectué sur le bloc #5 de Xstrata Zinc et 16,9 km sur la partie de la propriété de Cartier.

Ce levé a permis de mettre en lumière quatorze (14) anomalies de chargeabilité. Trois (3) d'entre elles sont qualifiées de cibles de première priorité et feront l'objet de recommandations de forage. Selon les résultats, une extension du levé PP pourrait être entreprise vers le sud-ouest afin de délimiter la continuation possible de ces corridors d'anomalies de Polarisation Provoquée.

Minéralisation

Plusieurs indices aurifères ont été découverts le long de la structure Porcupine-Destor au Québec et plusieurs gisements sont présents du côté ontarien. Sur la propriété et à proximité vers l'ouest, on y retrouve plusieurs indices aurifères et cuprifères dignes d'intérêt. Le gîte aurifère Fayolle et les indices Destorbelle, Vang, Aiguebelle Goldfields, Landome, LM-3-70 et MacCormack sont présents dans le secteur. Les indices principaux MacCormack et LM-3-70 se situent à l'intérieur des limites de la propriété faisant l'objet du présent rapport. Le gîte aurifère Fayolle est l'un des plus importants dans la région immédiate. Une grande partie des informations de ce chapitre a été extraite du rapport technique (« Rapport technique selon la norme 43-101 sur la propriété Fayolle ») de Exploration Typhon inc. (site web www.explorationtyphon.com) et des autres rapports des travaux antérieurs effectués par les détenteurs antécédents sur et près de la propriété Kinojévis.

Il est à noter, que les auteurs ont principalement retenu et énuméré ci-dessous les principaux indices référant aux métaux précieux (Au, Ag) et aux métaux de base (Cu, Zn). Tous les indices de lithium et les produits dérivés, les indices de molybdénite et nickélifères n'ont pas été retenus car leurs relations stratigraphiques, structurales et géochimiques n'ont pas des liens en commun avec le contexte géologique de la propriété actuellement sous étude.

Indices sur la propriété

Indice MacCormack

L'indice MacCormack est situé selon la fiche de gîte du MRNFPQ dans les lots 23 à 25, rang II du canton Manneville (UTM Zone 17 - 680 086 mE et 5 368 770 mN). Cet indice fut découvert en 1911 sur les claims de MacCormack lors des travaux de prospection de Bancroft pour le compte de la Commission Géologique du Canada.

Quelques travaux d'exploration ont suivi la découverte entre 1930 et 1984 (par la Commission Géologique du Canada, Nortyne Gold Mines et SOQUEM respectivement). Les meilleurs résultats d'analyse furent les suivants : 0,17 g/t Au à 4,80 g/t Au (L.V. Bell, 1936-38), 1,37 g/t Au à 7,89 g/t Au (Nortyne Gold Mines, 1944). Cette même société a réalisé des sondages (19 trous) sur l'indice en 1945, mais aucun rapport ne fut publié et la localisation de ces sondages est confuse. Les travaux de SOQUEM montrent que le contexte géologique s'apparente à celui du gisement Kerr-Addison en Ontario (présence de carbonate, fuschite, veines et veinules de quartz-carbonate-albite et dykes de syénite et quartz-feldspath). Récemment (2004), l'un des auteurs (D. Gaudreault) a échantillonné quelques affleurements dans le secteur de l'indice MacCormack et les analyses ont révélé entre 5 ppb et 284 ppb pour l'or, et entre 0,5 g/t et 19,1 g/t pour l'argent à partir d'échantillons choisis prélevés en affleurement.

Lors de la récente visite (24 octobre 2006) par les auteurs, un tubage de format AQ et un ancien site d'échantillonnage en vrac, datant probablement de l'époque des travaux de Nortyne Gold Mines, ont été localisés sur la propriété immédiatement au nord du chemin d'accès (UTM Zone 17 – 679 865 mE et 5 368 680 mN). La position de ces travaux, le contexte géologique et le type d'environnement topographique, correspondant assez bien avec la localisation UTM du MRNFPQ dans les documents publics, permettent de confirmer qu'il s'agit bien de l'indice MacCormack.

De plus, les auteurs ont recueilli deux échantillons choisis sur le site de cet indice. L'un a été cueilli dans un dyke intrusif de porphyres à quartz-feldspath avec veines et veinules de quartz-carbonate et le second sur le site de l'ancien échantillonnage en vrac défini par une séquence de veines et veinules de quartz-carbonate dans une roche fortement altérée en carbonate de fer, fuschite et probablement albite. Lors de la visite du mois de novembre 2007, aucun échantillon des sites de décapage n'a été pris compte tenu des conditions hivernales.

Les nouveaux sondages réalisés par Ressources Cartier au niveau de l'indice MacCormack, ont permis de mettre à jour un couloir de cisaillement reconnu actuellement par forage sur plus de 1,6 kilomètre de longueur et de plus de 200 mètres de largeur. Cette bande est l'expression de l'extension est de la faille Porcupine-Destor. Ce couloir de déformation est représenté par une bande de roches schisteuses à carbonate de fer, fuschite ou chlorite et injecté de nombreuses veines de quartz-ankérite. Il est bordé par deux systèmes de dykes aurifères, le système de dykes du contact nord et le système de dykes du contact sud.

Le système au contact nord est représenté par des dykes de composition intermédiaire fortement altérés (carbonate-albite), avec multi-injection en stockwork de veinules de quartz et pyrite disséminé aurifère. Ces dykes ont été recoupés sur des épaisseurs variant de 25,0 mètres à plus de 70,0 mètres.

Celui au sud est représenté par des dykes de composition felsiques, porphyriques à feldspath-quartz, hématisés, silicifiés, localement albitisés. Les zones aurifères et argentifères de ces dykes sont généralement associées avec l'altération en albite accompagné d'une pyritisation. Ces dykes sont généralement d'ordre métrique et sont très déformés, à l'exception du dyke marquant le contact sud du couloir qui a été recoupé sur plus de 26,0 mètres (KI-07-03) et 40,0 mètres (KI-08-31). Ces derniers dykes ne vont pas sans rappeler ceux qui sont associés à la minéralisation des mines Kerr Addison, Harker-Holloway et plus proche celui de la zone Fayolle.

Potentiel Métaux de Bases aurifère (Au-Ag-Cu-Zn) :

Plusieurs systèmes de minéralisation polymétallique aurifère (or-argent-cuivre-zinc) de type sulfures massifs volcanogène («SMV») observés sur deux nouveaux secteurs de la propriété Kinojévis. Les derniers travaux de forage (les sondages KI-08-22, 31, 32, 33 et 25A), les travaux de prospection et de décapage démontrent que tous les éléments géologiques sont présents pour la présence d'un gisement polymétallique à or-argent-cuivre-zinc de type SMV.

Secteur de la rhyolite MacCormack :

- Mise à jour d'un horizon exaltatif chertoux avec des lits de sulfures massifs qui surmontent un dôme rhyolitique de 250 mètres d'épaisseur, par décapage et forage;
- La partie supérieure de la rhyolite est bréchique, fortement chloritisée et anormale en or avec 0,90 g/t Au sur 0,73 m (rainure) et 1,4 g/t Au (échantillon choisi), 0,17 g/t Au sur 10,0 m (sondage KI-08-31) dont 0,60 g/t Au sur 1,0 m;
- Les sondages KI-08-22, 31, 32 et 33 ont recoupé une brèche rhyolitique fortement silicifiée et sulfurée (pyrite, pyrrhotine, sphalérite) avec horizons de sulfures massifs;
- La rhyolite présente des sections fortement chloritisées et séricitisées sur plus de 900 mètres.

Secteur sondage KI-08-25A :

Un contact volcanique, marqué par la présence d'un horizon chertoux et bréchique avec pyrite et magnétite massive, a rapporté 0,32% Zn sur 2,7 m et 0,11% Cu sur 0,70 m. Cet horizon est détecté par une série d'anomalies géophysiques aéroportées qui indique une plus grande concentration de sulfures 600 mètres à l'est du sondage KI-08-25A.

Indice LM-3-70

L'indice LM-3-70 est situé dans le lot 9, rang I du canton Manneville. Cet indice fut découvert en 1970, par forage lors de travaux réalisés par le Groupe Minier Sullivan. La minéralisation consiste en de la pyrite et pyrrhotine dans un schiste graphiteux et une séquence ultramafique avec un schiste à talc et chlorite. Les meilleures analyses furent 11,52 g/t Ag sur 0,76 m et 0.13% Ni sur 1,22 m.

Autres indices aurifères

Trois autres indices aurifères ont été répertoriés sur la propriété à partir des travaux statutaires déposés au MRNFPQ.

Le premier indice est localisé dans le lot 48 du rang III du canton de Villemontel. Un sondage (600-87-3) réalisé en 1987 par Lyon Lake Mines a recoupé une intersection de 0,7 g/t Au sur 1,8 m dans une rhyolite cisailée (GM-47453).

Le second indice est localisé dans le lot 55 du rang IV du canton de Villemontel, L'indice correspond à un sondage (99-02) réalisé par R. Frigon qui a retourné une valeur de 0,55 g/t Au sur 1,1 m dans un tuf intermédiaire (GM-59246).

Le troisième indice est localisé sur le lot 26 dans le rang III du canton de Figuery. Un sondage (P149) fut réalisé en 1974 par UMEX et a recoupé une valeur de 1,4 g/t Au sur 0,9 m dans un schiste graphiteux avec un peu de sphalérite (GM-30435).

Forage

Durant les mois de novembre 2007 à juillet 2008, 9245,55 mètres de forage, répartis sur 29 sondages, ont été effectués sur la propriété Kinojévis. Faisant suite à une revue du contexte géologique et structural de la propriété, cette campagne de forage avait pour objectifs de vérifier les extensions latérales et en

profondeurs l'indice minéralisé MacCormack et de compléter des sections stratigraphiques nord-sud dans des secteurs peu travaillés de la propriété.

Le contrat de forage (calibre BQ) fut attribué à la firme Forage à diamant Benoît Ltée de Val-d'Or. L'accessibilité au terrain, l'environnement et l'aspect géologique sont supervisés par Cartier.

Un total de 4137 échantillons pour analyses économiques a été prélevé lors de ces travaux, totalisant 4709,68 mètres de longueur échantillonnée. Les résultats des vingt-neuf (29) sondages ont été compilés. Tous les échantillons ont été soit fendus soit coupés à la carothèque de Cartier à Val-d'Or par un des membres de l'équipe.

Quelques colorations des carbonates ont été faites à la carothèque pour identifier les types de carbonates et leur zonalité dans le secteur propice tel que l'indice MacCormack.

Les déviations de forages ont tous été levées à l'aide d'un instrument électronique Flex-It en utilisant la méthode « Multi-shot ». Cette méthode de levé permet d'avoir une lecture en continu de la déviation du trou (une lecture aux 3 mètres) ainsi qu'une lecture de la susceptibilité magnétique de la roche. Une correction de la déviation magnétique générale de 13° ouest a été utilisée.

Liste des paramètres techniques des forages carottier à diamant

Sondage No.	UTM - Est	UTM - Nord	UTM - Élévation	Azimut	Plongée	Longueur (m)
KI-07-11	702179.02	5372504.51	301.01	178	-50	339.00
KI-07-12	702033.61	5372233.96	298.09	180	-50	350.00
KI-07-13	702082.86	5371880.53	294.85	180	-50	296.70
KI-07-14	702166.22	5371548.36	296.74	180	-50	382.34
KI-08-15	713232.91	5373896.25	299.46	180	-50	300.00
KI-08-16	696656.56	5371673.43	295.84	180	-50	333.30
KI-08-17	696681.83	5371398.44	292.73	180	-50	277.90
KI-08-18	704588.54	5373126.07	308.76	180	-50	365.00
KI-08-19	696658.88	5371064.16	287.53	180	-50	51.00
KI-08-19A	696662.71	5370997.32	286.95	180	-53	358.50
KI-08-20	689799.19	5369101.33	286.49	180	-50	303.10
KI-08-21	674143.50	5367565.50	278.60	160	-55	383.00
KI-08-22	679583.28	5369002.13	316.24	180	-50	258.20
KI-08-23	679605.45	5368837.45	304.41	180	-50	301.38
KI-08-24	680195.51	5368843.41	305.14	180	-50	273.86
KI-08-25	689803.00	5369561.00	286.60	180	-50	42.00
KI-08-25A	689801.81	5369561.38	286.73	180	-55	399.30
KI-08-26	689859.31	5369943.81	316.55	180	-50	393.70
KI-08-27	692605.66	5370663.95	297.54	150	-50	424.67
KI-08-28	679478.53	5369024.61	310.85	180	-50	302.10
KI-08-29	679369.71	5369006.47	305.92	180	-50	399.30
KI-08-30	679680.72	5368939.84	310.56	180	-50	408.50
KI-08-31	679889.83	5368951.91	325.01	180	-50	302.60
KI-08-32	680211.22	5369064.19	316.67	180	-50	297.00
KI-08-33	680365.91	5369126.93	305.28	180	-50	296.00
KI-08-34	680382.87	5368947.13	296.17	180	-50	335.10
KI-08-35	680400.00	5368710.00	300.00	180	-50	55.00

KI-08-36	680893.44	5369023.38	311.02	180	-50	570.00
KI-08-37	679083.78	5368967.27	307.34	180	-50	447.00

Sondages dans le secteur de l'indice MacCormack

Treize sondages (KI-08-03, 22 à 24 et 28 à 36) ont été effectués dans le secteur des indices aurifères MacCormack, le long de l'extension du couloir de déformation Porcupine-Destor ainsi que sur l'extension de la rhyolite nord. Les sondages ont permis de mettre à jour un couloir de cisaillement à schiste à ankérite-fuchsite-chlorite-quartz, reconnue actuellement par forage sur plus de 1,6 kilomètres de longueur et de 150 à 200 mètres de largeur. Ce couloir de cisaillement est bordé par deux systèmes de dykes aurifères, le système de dykes du contact nord et le système de dykes du contact sud.

Les sondages KI-08-22, 31, 32, 33 et 36 ont de plus recoupé le contact de la rhyolite nord bréchique, altéré (chlorite-séricite-silice) et sulfuré, confirmant le potentiel pour la présence d'une minéralisation polymétallique à Cu-Zn-Au-Ag (SMV).

Les six sondages qui ont recoupés le système de dykes nord démontrent la présence d'un système aurifère, à basses teneurs de grande envergure, reconnu sur plus de un kilomètre et sur de bonnes épaisseurs (67,0 mètres). On note une petite zone d'enrichissement dans le sondage KI-08-29 avec une teneur de 7,27 g/t Au sur 1,0 mètre.

La liste ci-dessous montre les teneurs moyennes principales pour le système de dykes nord :

- KI-08-22 : 0,16 g/t Au sur 18,0 m; 0,27 g/t Au sur 13,6 m; incluant 0,96 g/t Au sur 1,0 m.
- KI-08-23 : 0,34 g/t Au sur 67,0 m; incluant 0,53 g/t Au sur 21,0 m et 1,43 g/t Au sur 1,5 m.
- KI-08-28 : 0,17 g/t Au sur 30,0 m; incluant 2,17 g/t Au sur 1,0 m.
- KI-08-29 : 0,68 g/t Au sur 19,0 m; incluant 7,27 g/t Au sur 1,0 m.
- KI-08-30 : 0,36 g/t Au sur 21,0 m; incluant 1,13 g/t Au sur 1,0 m.
- KI-08-31 : 0,18 g/t Au sur 27,7 m; 0,34 g/t Au sur 7,0 m.

Le système de dykes sud a obtenu des teneurs anormales en or et en argent:

- KI-07-03 : 23,5 g/t Ag sur 0,5 m; 1,52 g/t Au sur 1,9m et 1,06 g/t Au sur 4,6 m.
- KI-08-24 : 0,17 g/t Au sur 3,5 m; 15,5 g/t Ag et 0,13 Pb sur 0,9 m.
- KI-08-30 : 38,2 g/t Ag, 0,37 g/t Au et 0,14% Pb sur 1,0 m.; 5,9 g/t Ag sur 5,7 m.
- KI-08-31 : 0,50 g/t Au sur 1,5 m.
- KI-08-34 : 0,33 g/t Au sur 29,0 m; incluant 2,37 g/t Au sur 1,4 m.

À noter que l'intervalle aurifère du sondage le plus à l'est, KI-08-34 est associé à un essaim de petits dykes qui minéralise en or leurs épontes de schiste à fuschite, carbonates et quartz.

Le sondage KI-08-31 démontre que la rhyolite est anormale en or avec 0,17 g/t Au sur 10,0 mètres dont 0,60 g/t Au sur 1,0 mètre.

Sondage KI-08-22

Le sondage KI-08-22 visait l'extension ouest de l'horizon de sulfures massifs volcanogènes (SMV) favorable à 150 mètres à l'ouest du décapage 07-11 ainsi que l'extension ouest du couloir de déformation. Il démarre dans le roc à 4,0 mètres dans une rhyolite jusqu'à 95,0 mètres, pour se poursuivre dans une séquence de laves ultramafiques. La rhyolite présente un faciès bréchiques entre

50,0 à 53,0 m et 61,5 à 74,5 m, dont la matrice contient de 15 à 20 % de sulfures, de pyrite avec un peu de sphalérite. Le sondage se poursuit jusqu'à 258,2 m dans une séquence de lave ultramafique cisailée qui se transforme graduellement en schiste à ankérite, fuschite et quartz. Ce schiste correspond au contact nord du couloir de cisaillement D-P. Cette partie du cisaillement non explorée, contient des dykes de composition intermédiaire fortement carbonatisés et albitisés et injectés de veinules de quartz-ankérite-pyrite en stockwork. Ils ont été recoupés sur plus de 17,6 m (176,9 à 194,5 m) et 20,9 m (211,0 à 231,9 m). Les meilleurs résultats proviennent des dykes albitisés avec une teneur moyenne en or de 0,16 g/t Au sur 18,0 mètres (175,0 à 193,0 m) et de 0,27 g/t Au sur 13,6 mètres (212,4 à 226,0 m).

Sondage KI-08-23

Ce sondage est localisé au sud du dernier sondage. Il visait l'extension du couloir de cisaillement, à 250 m à l'ouest du sondage KI-07-03. Il démarre dans le roc à 9,0 mètres et traverse jusqu'à 76,0 m un dyke intermédiaire fortement carbonaté et albitisé et injecté de 15 à 30 % de veinules de quartz-ankérite-pyrite (3 %). La pyrite est disséminée dans l'intrusion ou avec les veinules. Le sondage poursuit dans une lave ultramafique cisailée variablement altérée à ankérite-chlorite ou fuschite avec veines de quartz-ankérite. De 93,5 à 118,0 mètres, il recoupe 80 % de veines de quartz-ankérite. À partir de 220,0 mètres, la déformation diminue graduellement dans les laves ultramafiques. Le sondage a été arrêté à 300,0 mètres. Le dyke du début du sondage a rapporté une teneur moyenne en or de 0,34 g/t Au sur 67,0 mètres (9,0 à 76,0 m). Cette intersection comprend une section titrant 0,53 g/t Au sur 21,0 mètres.

Sondage KI-08-24

Le sondage KI-08-24 visait à effectuer une coupe au travers du couloir de cisaillement, au niveau de la tranchée 08-01, à 300 mètres à l'est du sondage KI-07-03. Il démarre dans le roc à 13,0 mètres et traverse jusqu'à 199,0 m, une lave ultramafique fortement cisailée à ankérite-fuschite-quartz et localement pyrite. De 145,0 à 160,0 m, on note la présence de plusieurs dykes porphyriques déformés, fortement altérés en albite et ankérite, puis injectés de veinules de quartz. La minéralisation consiste en fine pyrite disséminée ou grossière avec les veinules et d'un minéral métallique grisâtre, possiblement de la galène. La zone de déformation se termine à 199,0 mètres par un dyke porphyrique de 57,0 m fracturé, injecté de veines de quartz-ankérite-pyrite. L'altération dominante est l'hématite avec quelques zones albitisées et pyritisées (2 à 3 %) qui caractérisent le début et la fin du dyke. Le sondage se termine à 273,0 m dans une ultramafique schisteuse, mais peu altérée. Ce dernier dyke serait l'extension, à plus de 300,0 m, du système de dyke sud aurifère recoupé par le sondage KI-07-03. La fin du dyke est anormale en or entre 249,0 et 255,0 m avec comme plus haute teneur 302 ppb Au sur 0,8 m.

Sondage KI-08-28

Ce sondage visait l'extension des dykes aurifères du contact nord à 100 m à l'ouest des sondages KI-08-22 et 23. Il est rentré dans la roche à 3,0 mètres et a atteint une profondeur de 302,1 mètres. Il a recoupé sur toute sa longueur une séquence de laves et intrusions ultramafiques, peu déformée et peu altérée. Des dykes de composition intermédiaires recoupent cette séquence de lave, de 15,2 à 31,1 mètres et surtout de 185,9 à 245,5 mètres. De 245,5 à 302,1 mètres, il traverse le couloir de déformation Destor-Porcupine (DP), schiste à fuschite-ankérite-quartz. Plusieurs petits dykes déformés et altérés sont présents à l'intérieure de la zone de déformation. Le dyke altéré, recoupé entre 185,9 à 245,5 mètres, présente des teneurs anormales en or sur toute sa longueur avec une teneur moyenne de 0,17 g/t Au sur 30,0 mètres (185,0 à 215,0 m) et comme meilleur teneur de 2,17 g/t Au sur 1,0 mètre (187,0 à 188,0 m).

Sondage KI-08-29

Ce sondage confirme l'extension des dykes aurifères du contact nord à 200 mètres à l'ouest des sondages KI-08-22 et 23. Il est rentré dans la roche à 9,0 mètres et a atteint une profondeur de 399,3 mètres. Il a recoupé la même séquence de laves ultramafiques que le KI-08-28. Il recoupe le couloir de déformation de 246,8 à 371,9 mètres. Deux dykes syénitiques, altérés, bordent le contact nord du couloir

de déformation, de 128,2 à 195,0 mètres et de 207,9 à 246,8 mètres. Le premier des dykes contient une zone aurifère d'une teneur moyenne de 0,68 g/t Au sur 19,0 mètres (141,0 à 160,0 m) avec comme meilleure teneur de 7,27 g/t Au sur 1,0 mètre (159,0 à 160,0 m). Le deuxième dyke contient seulement quatre (4) teneurs au-dessus de 100 ppb Au. Au moins une teneur aurifère anormale ressort de la zone de cisaillement avec 0,51 g/t Au sur 1,0 mètre (366,0 à 367,0 m).

Sondage KI-08-30

Ce sondage visait l'extension des dykes aurifères du contact nord à 100 m à l'est des sondages KI-08-22 et 23. Il est rentré dans la roche à 6,0 mètres et a atteint une profondeur de 408,4 mètres. Il recoupe une séquence de laves ultramafiques sur toute sa longueur qui est affectée par le couloir de déformation et d'altération Destor-Porcupine de 104,9 à 370,5 mètres. Au nord, de 104,9 à 126,2 mètres et 140,8 à 163,2 mètres, le sondage recoupe le système de dykes nord identique à celui des sondages KI-08-22 et 23. Le contact sud est injecté de nombreux dykes à porphyres de feldspath du système sud (de 300,2 à 370,5 m). Le premier des dykes nord a obtenu une teneur moyenne en or de 0,36 g/t Au sur plus de 21,0 mètres (105,0 et 126,0 m) avec comme meilleur teneur de 1,13 g/t Au sur 1,0 mètre. De 300,0 à 322,0 mètres, un dyke porphyrique fracturé avec veines de quartz est anormal en or de 0,1 à 0,23 g/t Au et en argent avec une teneur moyenne de 5,9 g/t Ag sur 5,7 mètres. La fin d'un autre dyke, de 363,0 à 364,0 mètres, contient une forte teneur en argent de 38,2 g/t Ag et 0,37 g/t Au sur 1,0 mètre. Ces dykes aurifères et argentifères correspondent à l'extension ouest du système de dyke sud.

Sondage KI-08-31

Ce sondage a recoupé le couloir de déformation au nord du sondage KI-07-03 et à 300 mètres à l'est des sondages KI-08-22 et 23. Il est rentré dans la roche à 3,0 mètres et a atteint une profondeur de 302,6 mètres. De 3,0 à 90,8 mètres il recoupe une rhyolite chloritisée. La rhyolite est souvent bréchique avec une matrice à silice et 5 à 15% de pyrite et traces de chalcopyrite. Ce sondage se poursuit jusqu'à la fin dans les laves ultramafiques cisailées et fortement altérées en ankérite et fuschite. De nombreux dykes altérés et minéralisés sont présents tout au long de la zone de cisaillement, sur des longueurs de 2,0 à 40,0 mètres. Entre 108,0 et 194,0 mètres, les dykes recoupés sont l'extension du système de dykes nord intermédiaire albitisé identique à celui des sondages KI-08-22 et 23. De 258,0 à 298,9 mètres il recoupe un dyke porphyrique hématisé similaire au système de dykes minéralisés du contact sud.

Un premier dyke du système nord a obtenu une teneur moyenne en or de 0,18 g/t Au sur plus de 27,7 mètres (111,3 à 139,0 m) avec une section à 0,34 g/t au sur 7,0 mètres (132,0 à 139,0 m). Le système de dyke sud, recoupé de 258,0 à 298,9 mètres, est aussi anormal en or avec comme meilleur teneur de 0,50 g/t Au sur 1,5 mètres (258,0 à 259,5 m). De plus, la rhyolite bréchique à pyrite, a obtenu une teneur en or de 0,17 g/t Au sur 10,0 mètres (71,0 à 81,0 m) avec comme meilleur teneur de 0,60 g/t Au sur 1,0 mètre.

Sondage KI-08-32

Ce sondage est positionné à 300 mètres à l'est du KI-08-31 et juste au nord du KI-08-24 dans le but d'explorer le contact nord du couloir de déformation ainsi que le contact de la rhyolite. Il est rentré dans la roche à 1,3 mètres et a atteint une profondeur de 297,0 mètres. Il recoupe la même séquence de roche que le KI-08-31 en débutant par la rhyolite altérée (chlorite et séricite) jusqu'à 71,7 m avec de 67,1 à 71,2 mètres, de la minéralisation en pyrite de 10 à 30%. Il se poursuit tout le reste du sondage dans une séquence de lave ultramafiques recoupée de 91,7 à 132,7 mètres par une intrusion mafique magnétique. De 199,3 mètres jusqu'à la fin du sondage les laves sont fortement cisailées et altérées et injectées de quelques dykes syénitiques séricitisés et albitisés, de 238,0 à 265,5 mètres et de 289,5 à 295,3 mètres. Ils seraient l'extension Est du système de dykes aurifères nord. Ce sondage a été arrêté juste au début du couloir de déformation et d'altération et n'a pas recoupé le système aurifère de dykes nord. La seule teneur anormale de tout le sondage est de 0,39 g/t Au sur 1,5 mètres (150,0 à 151,5 m), associée à une lave ultramafique injectée de veinules de carbonates.

Sondage KI-08-33

Ce sondage est positionné à 200 mètres à l'est du KI-08-32 dans le but d'explorer l'extension Est du couloir de déformation ainsi que le contact de la rhyolite. Il est rentré dans la roche à 15,5 mètres et a atteint une profondeur de 296,0 mètres. Il débute de 15,5 à 125,3 mètres, dans une séquence de laves rhyolitiques fortement altérée en chlorite-séricite ou fortement silicifiée. La rhyolite est minéralisée en pyrite de 1 à 5%, allant jusqu'à 30% de 114,0 à 125,0 mètres. De 125,3 à 296,0 mètres il se poursuit dans une séquence de laves ultramafiques chloriteuse, parsemée de dykes felsiques à intermédiaires, un peu carbonisés et hématisés. De 170,0 à 175,5 mètres il recoupe une brèche intrusive, polygénique à fragments chertoux, de lave ultramafique et de sulfures massifs (10 à 15% pyrite-pyrrhotine). Ce sondage n'a pas retourné de teneurs aurifères significatives. Il a été arrêté avant le couloir de déformation et les roches felsiques du début du sondage sont très faiblement anormales en or et en argent, de 10 à 20 ppb Au et de 2,0 à 3,8 g/t Ag. Les résultats sont présentés dans les Annexes III et IV.

Sondage KI-08-34

Le sondage KI-08-34 visait à compléter la coupe stratigraphique à travers le couloir de cisaillement au sud du KI-08-33. Il est rentré dans la roche à 34,8 mètres et a atteint une profondeur de 335,1 mètres. Il recoupe sur toute sa longueur une séquence de laves ultramafiques. De 149,0 à 281,0 mètres ces laves sont fortement cisillées et altérées en ankérite-fuschite-quartz. De nombreux petits dykes felsiques altérés sont présents à l'intérieure de la déformation. Ils sont séricitisés, albitisés et localement ankéritisés avec 1% de pyrite disséminée. Ils seraient l'extension Est du système de dykes aurifères sud. De 246,5 à 275,5 mètres, les analyses révèlent une teneur moyenne en or de 0,33 g/t Au sur plus de 29,0 mètres avec comme plus haute teneur de 2,37 g/t Au sur 1,4 mètres.

Sondage KI-08-35

Ce sondage se voulait une suite de la coupe stratigraphique au sud du sondage KI-08-34, afin de tester une interruption dans le magnétisme ainsi que l'extension de l'horizon chertoux et sulfuré de la rhyolite sud. Le sondage a été abandonné dans le mort terrain à une profondeur de 55,0 mètres, pour des raisons d'ordres techniques.

Sondage KI-08-36

Ce sondage visait à débiter une coupe stratigraphique à travers le couloir de cisaillement à 500 mètres à l'est du KI-08-33. Il est rentré dans la roche à 7,2 mètres et a atteint une profondeur de 570,0 mètres. Il débute de 7,2 à 147,3 mètres, dans une séquence de laves rhyolitiques altérées en chlorite-séricite ou fortement silicifiées et minéralisées en pyrite-pyrrhotine (2%) au contact avec l'unité supérieure. Il se poursuit dans une séquence de laves ultramafiques à basaltes magnésiens généralement chloriteux et peu déformés. Cette séquence est recoupée de plusieurs dykes de type lamprophyre ultramafique à biotite et d'au moins un dyke felsique à intermédiaire à phénocristaux de feldspaths et légèrement hématisé (527.9 à 544.5 mètres). Le couloir de déformation n'a pas été recoupé par ce sondage et aucune teneur significative en or, argent, cuivre et zinc n'a été obtenu.

Secteur Aigebelle

Le sondage KI-08-21 visait à tester l'extension du couloir Destor-Porcupine à l'extrémité ouest de la propriété Kinojévis. Il visait le couloir interprété au niveau d'une intrusion felsique et sur l'extension d'un conducteur EMH localisé au sud de la rivière.

Sondage KI-08-21

Ce sondage visait à tester l'extension du couloir Destor-Porcupine à l'extrémité ouest de la propriété. Il visait le couloir au niveau d'une intrusion felsique et sur l'extension d'un conducteur EMH localisé au sud de la rivière. Il débute dans le roc à 90,0 mètres dans les laves ultramafiques, peu déformées jusqu'à 184,5 m, pour se poursuivre dans des laves mafiques. Ces dernières sont intercalées d'au moins trois dykes felsiques à porphyres de quartz, hématisées et pyritisées. De 184,0 à 193,5 mètres, la roche est silicifiée et contient de 10 à 15 % de pyrite. Le sondage se termine à 383,0 m dans une rhyolite bréchique, à fragments silicifiés et hématisés, entourés de 3 à 15% d'une matrice à chlorite noire et séricite, localement pyritisée. Cette brèche rhyolitique est localement anormale en zinc avec 0,22 % Zn sur 1,0 mètre et 0,10 % Zn sur 1,5 mètres. Le forage n'a pu être poursuivi en raison de problèmes techniques.

Secteur de Villemontel

Les sondages KI-07-11, KI-07-12, KI-07-13 et KI-07-14 avaient pour but d'effectuer une coupe stratigraphique, du nord vers le sud (section 702100E), dans la partie central de la propriété, secteur Villemontel Est, afin d'y localiser l'extension Est du couloir de déformation Destor-Porcupine. Les quatre sondages ont permis de recouper 1100 m de stratigraphie non explorée à la hauteur du rang III, canton Villemontel.

Le sondage KI-08-18 (section 704560E) a été effectué au nord-est des quatre autres, dans le rang IV du canton de Villemontel. Il visait un conducteur HEM d'intensité faible, associé à un haut magnétique en extension ouest de l'indice New Connex ainsi qu'une zone de cisaillement aurifère, 549 ppb Au sur 1,1 m du sondage 99-02 (GM 59246) à 200 m à l'ouest.

Sondage KI-08-11

Ce sondage débute dans la roche à 30,0 mètres pour se terminer à 339,0 mètres. Il recoupe principalement une séquence de laves mafiques à intermédiaires intercalées d'horizons gabbroïques. Ces roches sont affectées par une forte schistosité tout au long du sondage avec quelques zones décimétriques cisailées. On note la présence de plusieurs zones carbonatisées et séricitisées avec veines de tensions de quartz fumées qui, localement, contiennent des amas de sphalérite et pyrite. En dehors de ces zones d'altérations, la roche est recoupée par 5 % de veinules irrégulières de quartz-calcite. Une des zones d'altération, recoupée entre 89,0 et 115,1 mètres, est anormale en or, avec quelques teneurs d'une centaine de ppb Au. Les meilleures valeurs sont de 590 ppb Au sur 1,0 mètre (106,0 à 107,0 m) et de 405 ppb Au sur 1,5 mètre (97,5 à 99,0 m). Quoique la plus haute valeur en zinc soit de 433 ppm, de la sphalérite a été observée dans quelques veines de tension.

Sondage KI-08-12

Ce sondage débute dans la roche à 18,0 mètres pour se terminer à 350,0 mètres. Il recoupe principalement la continuité de la séquence de laves mafiques à intermédiaires que le sondage précédent avait recoupée. Elles sont encore affectées par une forte schistosité. Des zones d'altération à séricite et carbonates sont encore présentes le long du sondage. Ces zones contiennent des veines quartz-carbonate-chlorite minéralisées en pyrite et pyrrhotine ou localement en chalcopryrite et sphalérite. De 190,1 à 202,9 mètres un horizon sédimentaire schisteux contient des veinules de quartz-carbonate et de la pyrite, pyrrhotine et sphalérite en amas fins étirés dans la schistosité. La zone d'altération et l'horizon sédimentaire mentionnés plus haut, présentent plusieurs teneurs anormales en zinc avec comme plus haute teneur 3510 ppm Zn sur 1,0 mètre (195,2 à 196,2 m).

Sondage KI-08-13

Ce sondage représente la suite de la section au sud du KI-07-12. Il débute dans la roche à 34,7 mètres pour ce terminé à 296,7 mètres. Il recoupe majoritairement une séquence de lave mafique, massive ou coussinée ainsi qu'un horizon de lave ultramafique chloritisée et parfois serpentinisée (213,3 à 254,3 m). La séquence de lave est interrompue, entre 176,4 et 188,6 m, par un horizon d'argilite graphiteuse avec 3 à 10% de pyrite, pyrrhotine et magnétite. Quelques dykes de composition intermédiaire à mafique recoupent la séquence de lave. La majorité des unités recoupée par le sondage est affecté par une schistosité moyenne, une chloritisation et une séricitisation locale, accompagnées de veinules de quartz-carbonates souvent minéralisées en pyrite, pyrrhotine, magnétite et localement chalcopyrite. De la magnétite disséminée est présente tout au long du sondage. Quelques petites zones de cisaillement d'ordre métrique et d'intensité moyenne à forte sont parsemées le long du sondage. Une seule teneur en or ressort de l'échantillonnage avec 271 ppb Au sur 1,0 mètre (104,0 à 105,0 m). Les meilleures teneurs en cuivre et en zinc sont de 337 ppm Cu sur 1,0 m et de 605 ppm Zn sur 0,5 m.

Sondage KI-08-14

Ce sondage représente la suite et la fin de la section 702100E au sud du KI-07-13. Il débute dans la roche à 60,7 m pour se terminé à 382,3 m. Il a recoupé, jusqu'à 100,3 m, des laves mafiques schisteuses identiques à celles du sondage précédent. Un horizon d'argilite graphiteuse et pyriteuse s'intercale dans ces laves entre 73,6 et 78,1 m. Il se poursuit dans une lave ultramafique à grain fin, magnétique, plus biotisée que chloritisée et localement serpentinisée. Ces laves sont en contact avec une séquence de roche sédimentaires de type wackes jusqu'à la fin du sondage. Les sédiments sont parsemés de veinules et veines de quartz-carbonate-chlorite et 1 à 3% de pyrite-pyrrhotine. De la magnétite (1 à 3%) disséminée ou avec les veines de quartz est présente dans les laves et les sédiments. Les laves ultramafiques et les sédiments démontrent un accroissement du métamorphisme par une biotisation et l'apparition de grenats, surtout dans les sédiments. Aucune teneur anormale n'est ressortie de l'échantillonnage de ce sondage.

Sondage KI-08-18

Ce sondage visait un conducteur HEM du levé effectué à la fin de l'année 2007, qui correspondrait à l'extension ouest de l'horizon minéralisée en cuivre-or Newconex. Il est localisé à proximité d'une faille interprétée nord-est, recoupant le conducteur, ainsi qu'à 200 mètres à l'est d'un sondage de 1999 (99-02), qui était anomal en or au niveau d'un cisaillement à séricite, ankérite avec veinules de quartz-carbonates et pyrite. La meilleure teneur obtenue était de 549 ppb Au sur 1,1 mètres. Il a recoupé, de 10,6 mètres jusqu'à la fin du sondage à 365,0 mètres, une séquence de lave mafique intercalée de filon couche de gabbro et d'un horizon de tuf à lapilli de 10,6 à 50,3 mètres. L'ensemble des lithologies est affecté par une zone de cisaillement d'intensité faible à forte. Des zones, plus fortement ankéritisées et séricitisées avec de la pyrite et de la pyrrhotine disséminée, ressortent tout au long du sondage. Des veines et veinules de quartz-carbonates, souvent à ankérite, sont parsemées le long du sondage. Les laves mafiques ainsi que l'horizon de tuf contiennent de 1 à 5 % de magnétite disséminée. Au moins quatre teneurs au-dessus de 100 ppb en or ressortent de l'échantillonnage de ce sondage dont la plus haute est de 395 ppb Au sur 1,50 m. Ces teneurs sont associées à des zones cisillées, altérées (ankérite-séricite) avec veinules de quartz-carbonate et pyrite.

Secteur de St-Mathieu

Le sondage KI-08-15 a été effectué dans le rang IV du canton de Figuery et il visait l'extension ouest de l'indice aurifère Rambull.

Sondage KI-08-15

Ce sondage avait pour cible l'extension ouest de la granodiorite qui contient l'indice Rambull. La minéralisation serait associée à des veines de quartz-tourmaline-pyrite dans une granodiorite cisailée et altérée, silicification-ankéritisation. Le sondage ancre dans le roc à 18,8 mètres dans une zone de cisaillement marquée par une altération en séricite-ankérite avec veines de quartz-(pyrite). De 71,0 à 99,0 mètres, il recoupe une intrusion à porphyres de quartz, fortement cisailée et comprenant 10 % de veines de quartz-ankérite-tourmaline et 1 à 3 % de pyrite. L'intrusion recoupée correspond à celle qui est l'hôte de l'indice Rambull. Le sondage a été arrêté à 300,0 mètres. Les meilleurs résultats sont : 175 ppb Au sur 1,6 mètres (65,3 à 66,9 m) et de 964 ppm Cu sur 1,5 mètres (144,0 à 145,5 m).

Secteur Preissac

Les neuf sondages avaient pour but d'effectuer des coupes stratigraphiques, du nord vers le sud, dans la partie centre ouest de la propriété, secteur Preissac, afin d'y localiser l'extension Est du couloir de déformation Destor-Porcupine. Les trois coupes stratigraphiques sont localisées sur plus de 8 km au niveau de changement majeur de direction de la stratigraphie de E-O à E-NE.

Sondage KI-08-16

Le sondage KI-08-16 est le premier sondage d'une section forée du nord vers le sud et est localisé au centre de la propriété à proximité d'un linéament d'orientation nord-nord-est marqué par une bifurcation de la rivière Kinojévis. Le sondage débute dans une zone de cisaillement à 24,0 mètres et se termine à 333,3 mètres. Il recoupe majoritairement un couloir de déformation sur plus de 250 mètres, affectant des laves mafiques. Les altérations visibles sont la chloritisation et la carbonatation avec quelques zones à carbonates de fer et veines de quartz-carbonates riches en pyrite. Ces dernières zones présentent un bon contexte pour une minéralisation aurifère. Les meilleurs résultats sont associés à ces dernières zones avec une teneur en or de 693 ppb sur 1,0 mètre (71,0 à 72,0 m) et de 166 ppb sur 0,63 mètre (174,0 à 174,63 m).

Sondage KI-08-17

Le sondage KI-08-17 a été implanté à 275 mètres au sud du collet du sondage KI-08-16 afin de poursuivre la section de forage. Le sondage débute dans une zone de cisaillement à 3,0 mètres et se termine à 277,9 mètres. Il recoupe de 3,0 à 77,3 mètres, la fin des laves mafiques cisailées du sondage KI-08-16. Il se poursuit jusqu'à 118,5 mètres dans une lave ultramafique schisteuse, serpentinisée et magnétique. De 118,5 à 245,0 mètres, il recoupe une séquence de roches sédimentaires de type wacke et argilite parfois graphiteuse avec 1 à 3 % de pyrite et de pyrrhotine disséminée ou en filonnets. Il se termine dans une lave ultramafique schisteuse, similaire à la précédente. Le meilleur résultat en or est associé à une zone de forte altération (ankérite-séricite) avec une teneur de 99 ppb Au et 3,6 ppm Ag sur 1,0 mètre (17,0 à 18,0 mètres).

Sondage KI-08-19

Le sondage KI-08-19 a été implanté à 334 mètres au sud du collet du sondage KI-08-17 afin de poursuivre la section de forage. Il a été arrêté à 51 mètres dans le mort-terrain à cause de difficultés techniques. Un nouveau sondage, KI-08-19A, a été repris 67 mètres plus au sud.

Sondage KI-08-19A

Le sondage KI-08-19A ancre dans le roc à 60,7 mètres dans une diorite plus ou moins hématisée et pyritisée. Cette intrusion n'est pas indiquée sur les cartes de compilation. Il se poursuit dans une séquence de roches sédimentaires de type wacke biotitisées par le métamorphisme de contact du batholite de Preissac-La Corne. Le sondage a été arrêté à 358,5 mètres. Ces deux principales unités

sont séparées par un horizon de lave ultramafique de 201,0 à 214,7 mètres. La minéralisation consiste en un peu de pyrite disséminée dans la diorite et de la pyrite et pyrrhotite associées aux horizons d'argillite et aux veines de la séquence sédimentaire. Aucune teneur anormale en or ne ressort de l'échantillonnage de ce sondage.

Sondage KI-08-20

Ce sondage est localisé au sud de la rivière Kinojévis. Il visait à tester un creux magnétique localisé dans une inflexion de la stratigraphie. Il débute dans le roc à 36,7 mètres pour se terminer à 303,1 mètres. Il recoupe majoritairement une séquence de laves mafiques et une lave ultramafique entre 36,7 à 84,3 mètres. Ces laves sont affectées par une forte schistosité et localement des petites zones de cisaillement. La séquence de laves est interrompue de 91,1 à 102,4 mètres par un horizon de sédiment fin de type argillite graphiteuse sulfurée. La roche est surtout chloriteuse et carbonatisée (calcite, localement ankérite). À partir de 100,0 mètres le long du trou une altération en biotite se développe, indiquant l'augmentation graduelle du métamorphisme. De 102,5 à 147,0 mètres, les laves sont cisailées et contiennent de 1 à 5 % de pyrite-pyrrhotite disséminée. Aucune teneur anormale en or ne ressort de l'échantillonnage de ce sondage.

Sondage KI-08-25

Le sondage KI-08-25 a été abandonné dans le mort-terrain à 43,0 m pour bris de matériel. Le sondage a été repris avec le sondage KI-08-25A.

Sondage KI-08-25A

Ce sondage est localisé au nord du sondage KI-08-20. Il visait à effectuer une coupe du couloir de cisaillement, au niveau d'une inflexion dans la direction des unités magnétiques. Il débute dans le roc à 42,0 mètres et traverse, jusqu'à 272,0 mètres, une lave et intrusion ultramafiques schisteuses. De 78,0 à 109,5 mètres, il traverse un dyke mafique fortement ankéritisé, un peu séricitisé avec veinules de quartz-ankérite-pyrite. Ce dyke altéré se termine par une zone fortement cisailée caractérisée par une mylonite à ankérite (80 %)-chlorite-serpentine et localement à pyrite et chalcopryrite. De 272,0 à 327,0 mètres, il recoupe une lave mafique à ultramafique carbonatisée, fracturée à localement bréchique avec 15 à 30 % de veinules de quartz-calcite et 3 à 5 % de pyrite grossière dans les veines ainsi que dans l'éponte de ceux-ci. De 327,0 à 336,0 mètres, il recoupe un tuf cherteux avec pyrite et magnétite semi-massive. Cet horizon est anomal en zinc et cuivre avec 0,32% Zn sur 2,7 mètres et 0,11% Cu sur 0,70 mètre. Le sondage a été arrêté à 399,3 mètres.

Sondage KI-08-26

Le sondage KI-08-26 est localisé à 300 mètres au nord du KI-08-25A afin de compléter la coupe stratigraphique et de localiser le couloir de cisaillement dont on ne connaît pas encore l'emplacement dans cette partie de la propriété. Après 33,0 mètres de mort-terrain, il recoupe une séquence de laves mafiques cisailées, pour se terminer, de 347,0 à 393,7 mètres, dans une lave ultramafique schisteuse. Le cisaillement est d'intensité moyenne à forte, surtout chloritisé ou séricitisé et carbonatisé avec veinules de quartz-calcite. La minéralisation consiste en 1 à 3 % de pyrite, de pyrrhotite et de magnétite disséminée. Le sondage a été arrêté à 393,7 mètres. La meilleure teneur en or de ce sondage est de 143 ppb Au sur 1,0 mètre, associée au contact d'un dyke mafique fortement séricitisé.

Sondage KI-08-27

Le sondage KI-08-27 est localisé à plus de 3 km à l'est de la section des sondages KI-08-25A et 26, sur l'extension est du couloir de cisaillement Destor-Porcupine dont on ne connaît pas encore l'emplacement dans cette partie de la propriété. Il débute à 27,0 mètres dans une lave mafique à intermédiaire cisailée avec veinules de quartz-calcite. Entre 118,0 et 269,0 mètres, il recoupe des laves ultramafiques

schisteuses et se termine, de 269,0 à 297,0 mètres, par un dyke felsique silicifié et séricitisé avec 1 % de pyrite disséminée. Ce dyke est en contact avec une épaisse séquence sédimentaire d'argilite à silt graphiteux lité jusqu'à 403,0 mètres. Il finit à 424,7 mètres dans une zone de cisaillement à chlorite-ankérite-quartz. Aucun résultat d'analyse significatif ne ressort de l'échantillonnage de ce sondage.

Option Xstrata

Le sondage KI-08-37 ciblait l'extension ouest du couloir de cisaillement à 300 mètres à l'ouest du sondage KI-08-29 et ce, sur le bloc de claims sous option de Xstrata Zinc. Il visait à tester l'extension ouest du système aurifère dyke nord, reconnue sur plus de un kilomètre sur la propriété Kinojévis de Cartier.

Sondage KI-08-37

Ce sondage ciblait l'extension ouest du couloir de cisaillement à 300 m à l'ouest du sondage KI-08-29. Il débute de 56,0 à 204,9 mètres dans une intrusion felsique de granulométrie moyenne à grossière, avec 40 à 60% de phénocristaux de feldspaths de 2 à 5 mm. On note la présence de zones d'altération en hématite, roche rougeâtre et en albite, roche beige. Il se poursuit de 204,9 à 447,0 mètres, dans une séquence de lave ultramafique magnétique, non déformée et injectée de quelques dykes mafiques à felsiques. La roche intrusive au début du sondage, de 69,0 à 115,0 mètres, contient un bruit de fond aurifère anormale allant jusqu'à 72 ppb Au. Une teneur de 0,13 g/t Au sur 1,5 mètres (358,0 à 360,0 m) ressort des laves ultramafiques à proximité d'un dyke felsique de composition similaire à l'intrusion précédente.

Méthode d'échantillonnage et approche

Échantillons de surface à la volée (ou choisis)

Les échantillons ont été cueillis sur des affleurements montrant de l'altération, de l'oxydation, des veines de quartz, des cisaillements et/ou des sulfures. Chaque échantillon prélevé est déposé dans un sac de plastique provenant d'un laboratoire accrédité étiqueté, sa localisation notée précisément sur les plans papiers.

Échantillons de roche en cannelure

Les échantillons ont été prélevés pour la plupart sur les affleurements minéralisés décapés. La longueur a été attribuée aux échantillons selon le contenu ou la présence de sulfure, d'altération et de minéralisation associée à l'horizon lithologique porteur ou hôte. Les échantillons ont généralement été sciés perpendiculaires à la foliation S1 et sur une longueur variant de 0,58 mètre à 1,57 mètres.

Échantillons de carotte de forage

Les échantillons sont marqués sur la carotte et celle-ci est coupée en deux à l'aide d'une scie diamantée à quatre (4) lames. Ces moitiés de carottes de forage seront échantillonnées sur des longueurs variant entre 0,3 à 1,5 mètres. La première moitié est replacée dans la boîte, cette moitié est conservée comme témoin avec une étiquette comportant un numéro de contrôle. La deuxième moitié est placée dans un sac de plastique épais fourni par un laboratoire accrédité avec l'autre partie de l'étiquette.

Préparation, analyse et sécurité des échantillons

- 1) De la foreuse, la carotte est transportée adéquatement jusqu'à la carothèque où elle est décrite et préparée pour l'analyse analysées par/ou assisté par un géologue accrédité (personne qualifiée selon le Règlement 43-101).

- 2) Selon un protocole d'échantillonnage préétabli, les échantillons sont marqués sur la carotte et celle-ci est coupée en deux à l'aide d'une scie diamantée. Ces moitiés de carottes de forage sont échantillonnées sur des longueurs variant entre 0,3 à 1,5 mètres. La première moitié est replacée dans la boîte, cette moitié est conservée comme témoin avec une étiquette comportant un numéro de contrôle. La deuxième moitié est placée dans un sac de plastique épais provenant d'un laboratoire accrédité avec l'autre partie de l'étiquette. Les échantillons sont par la suite acheminés au laboratoire accrédité avec la plus grande sécurité possible.
- 3) Les échantillons sont analysés pour l'or par la méthode pyroanalyse avec une finition par absorption atomique. Les résultats de plus de 1 g/t Au sont ré-analysés avec une finition gravimétrique. Une série de standards, duplicata et blancs sont insérés dans le flot des analyses allant au laboratoire accrédité.

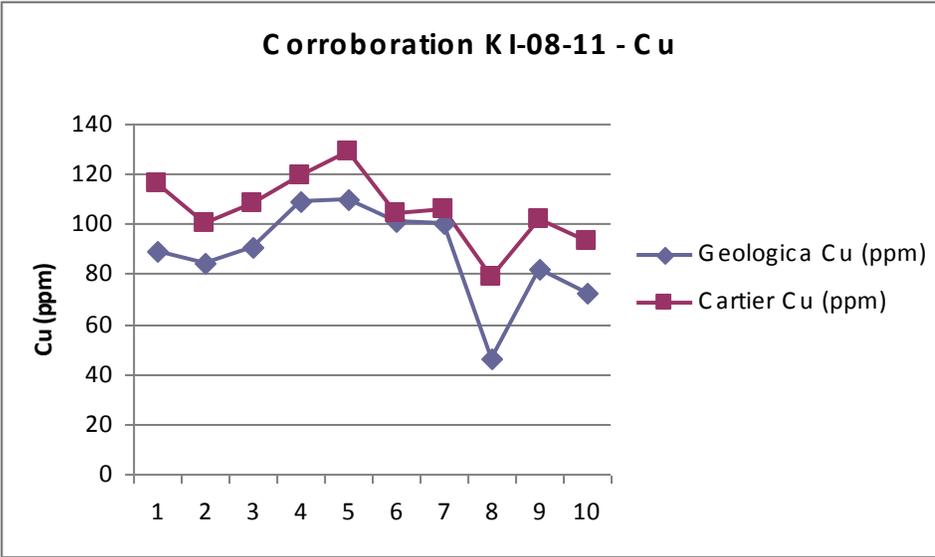
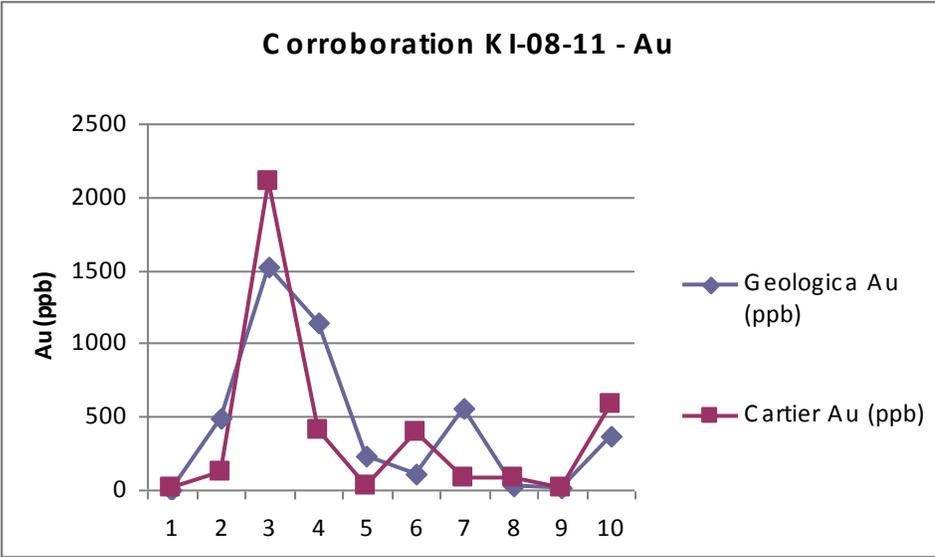
Vérification des données

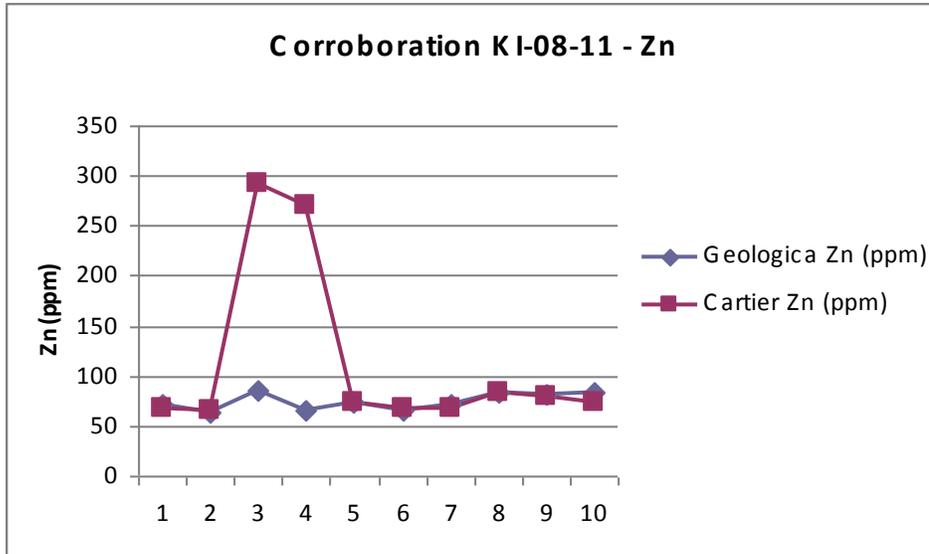
Les auteurs ont vérifié les données existantes des rapports antérieurs. Selon les éléments rapportés dans les documents statutaires, les travaux d'échantillonnage et les analyses semblent avoir été faits selon les normes en vigueur à cette époque et encore valide aujourd'hui, malgré qu'aucune procédure et méthode n'est été décrite.

Les auteurs ont passé en revue tous les documents des travaux récents réalisés par la société et rien ne semblent non-conformes avec les normes présentement en vigueur. De plus les auteurs ont re-vérifié par une analyse d'une deuxième demie de la carotte pour quelques intersections de forages (KI-08-11, KI-08-22, KI-08-25A et KI-08-34).

Corroboration pour le sondage KI-08-11

			GÉOLOGICA						RESSOURCES CARTIER					
No.Sondage	De (m)	À (m)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)
KI-07-11	93.00	94.50	823451	0.006	6	-0.2	89	72	1167		12	2.1	116	67
KI-07-11	94.50	96.00	823452	0.491	491	0.5	84	64	1168		127	2	100	66
KI-07-11	96.00	97.50	823453	1.515	1515	0.2	91	85	1169		2110	2.7	108	292
KI-07-11	97.50	99.00	823454	1.145	1145	-0.2	109	66	1171	0.616	405	2	119	270
KI-07-11	99.00	100.50	823455	0.228	228	-0.2	110	74	1172	0.032	25	1.8	129	73
KI-07-11	100.50	102.00	823456	0.109	109	-0.2	101	66	1173	0.189	395	1.9	104	67
KI-07-11	102.00	103.00	823457	0.551	551	0.2	100	72	1174	0.075	82	1.9	106	67
KI-07-11	103.00	104.50	823458	0.021	21	-0.2	46	84	1176	0.072	78	2	79	83
KI-07-11	104.50	106.00	823459	0.014	14	-0.2	82	82	1177	0.017	17	1.8	102	79
KI-07-11	106.00	107.00	823460	0.371	371	-0.2	72	84	1178	0.299	590	1.7	93	73

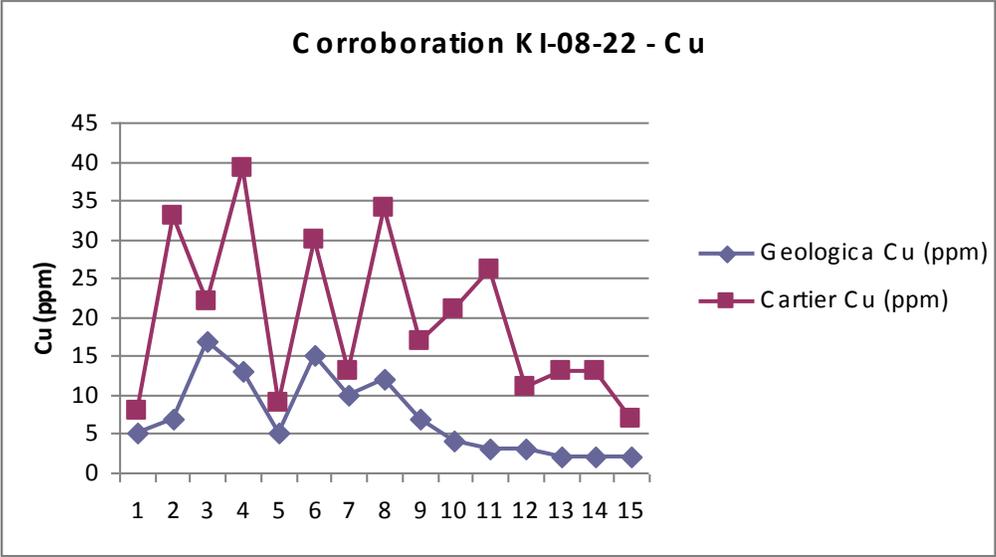
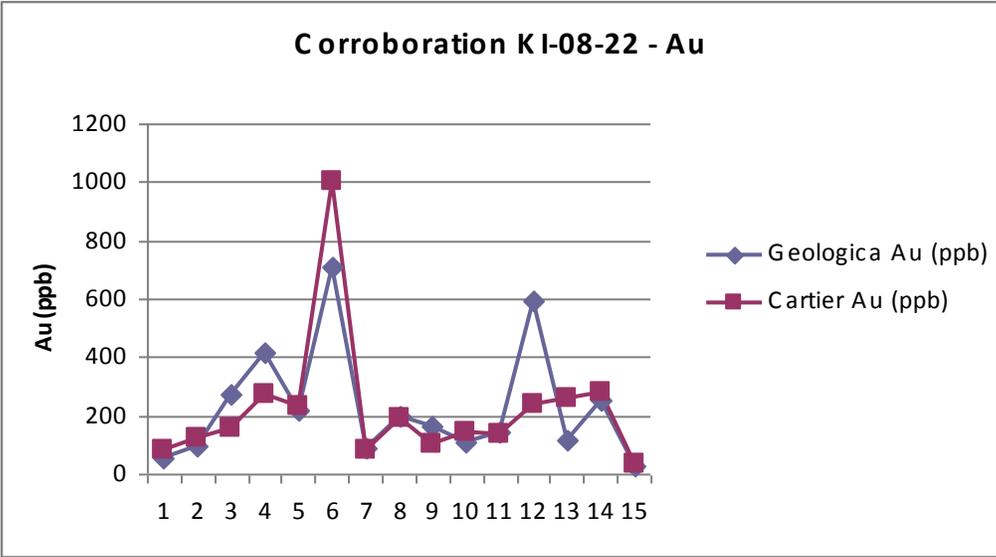


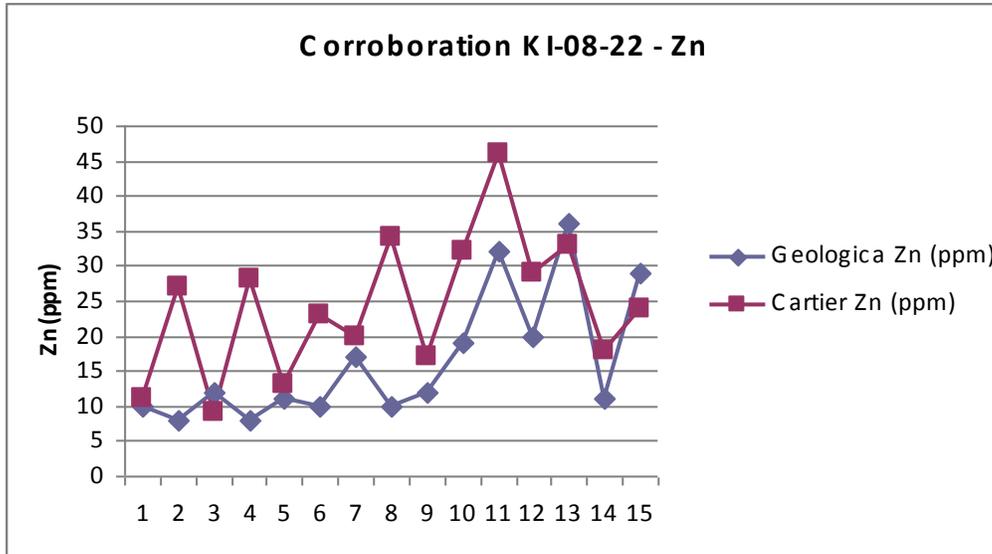


La corrélation entre les deux échantillonnages dans le sondage KI-08-11 est de 78,8 % pour l'or, de 89,5 % pour le cuivre et de 11 % pour le zinc, ce qui semble normale et acceptable. Pour le zinc, la corrélation est plus faible due au fait que deux échantillons ont révélé des valeurs beaucoup plus faibles dans le ré-échantillonnage. De plus, il n'y a aucune corrélation possible pour l'argent, car la disparité entre les deux séries de résultats est trop importante.

Corroboration pour le sondage KI-08-22

			GÉOLOGICA						RESSOURCES CARTIER					
No.Sondage	De (m)	À (m)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)
KI-08-22	211.00	212.42	823401	0.056	56	0.2	5	10	2984		79	0.5	8	11
KI-08-22	212.42	213.00	823402	0.094	94	0.3	7	8	2985		125	0.6	33	27
KI-08-22	213.00	214.00	823403	0.276	276	0.2	17	12	2986		160	0.4	22	9
KI-08-22	214.00	214.50	823404	0.762	762	0.4	11	7	134	Litho				
KI-08-22	214.50	216.00	823405	0.414	414	-0.2	13	8	2987		273	0.4	39	28
KI-08-22	216.00	217.00	823406	0.216	216	0.3	5	11	2988		230	0.5	9	13
KI-08-22	217.00	218.01	823407	0.711	711	0.6	15	10	2989		999	0.6	30	23
KI-08-22	218.01	219.00	823408	0.087	87	-0.2	10	17	2991		80	0.4	13	20
KI-08-22	219.00	220.00	823409	0.196	196	-0.2	12	10	2992		192	0.6	34	34
KI-08-22	220.00	221.00	823410	0.164	164	-0.2	7	12	2993		101	0.3	17	17
KI-08-22	221.00	222.00	823411	0.110	110	0.2	4	19	2994		144	0.4	21	32
KI-08-22	222.00	223.00	823412	0.143	143	0.2	3	32	2996		137	0.6	26	46
KI-08-22	223.00	223.73	823413	0.593	593	0.5	3	20	2997		237	1	11	29
KI-08-22	223.73	225.00	823414	0.115	115	0.2	2	36	2998		261	0.7	13	33
KI-08-22	225.00	226.00	823415	0.249	249	0.2	2	11	2999	0.205	282	0.4	13	18
KI-08-22	226.00	227.50	823416	0.030	30	-0.2	2	29	3001		37	0.5	7	24



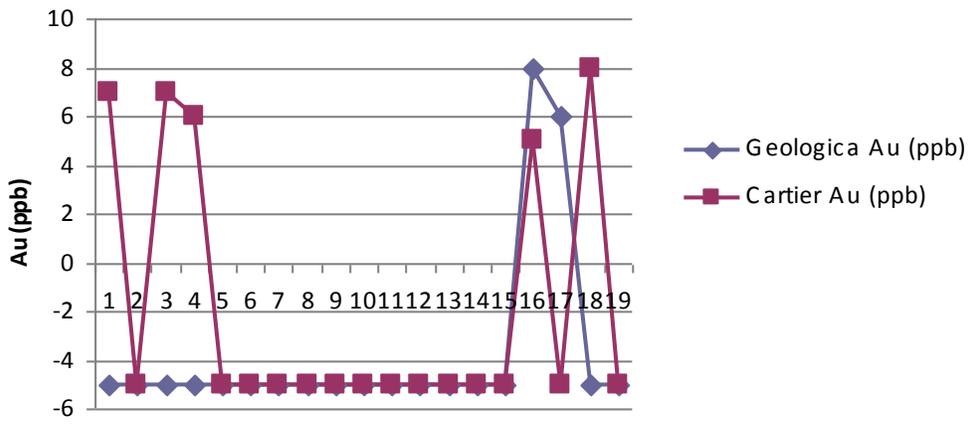


La corrélation entre les deux échantillonnages dans le sondage KI-08-22 est de 79,5 % pour l'or, de 61,2 % pour le cuivre et de 55,8 % pour le zinc, ce qui semble normale et acceptable, malgré une corrélation plus faible pour le zinc. De plus, il n'y a aucune corrélation possible pour l'argent, car la disparité entre les deux séries de résultats est trop importante.

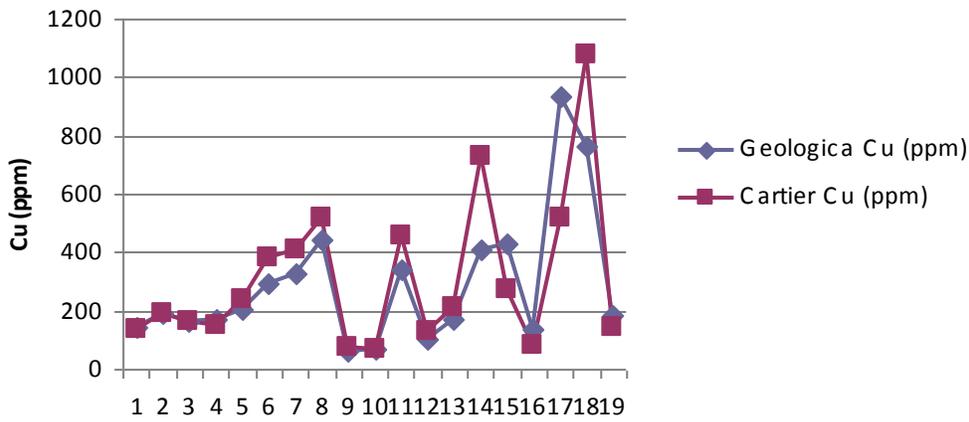
Corroboration pour le sondage KI-08-25A

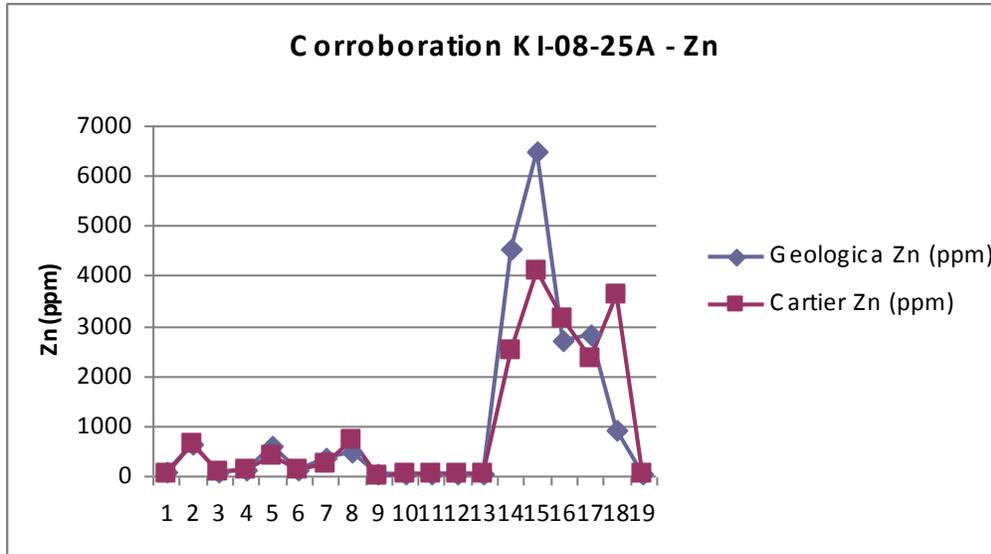
			GÉOLOGICA						RESSOURCES CARTIER					
No.Sondage	De (m)	À (m)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)
KI-08-25A	321	322	823432	-0.005	<5	0.3	141	66	3892		7	0.5	135	44
KI-08-25A	322	323	823433	-0.005	<5	0.3	189	655	3893		<5	0.5	192	647
KI-08-25A	323	324	823434	-0.005	<5	0.2	163	63	3894		7	0.6	166	91
KI-08-25A	324	325.19	823435	-0.005	<5	0.2	168	119	3896		6	1	151	134
KI-08-25A	325.19	326	823436	-0.005	<5	-0.2	207	595	3897		<5	0.4	237	406
KI-08-25A	326	327	823437	-0.005	<5	-0.2	296	117	3898		<5	1.5	381	124
KI-08-25A	327	327.5	823438	-0.005	<5	-0.2	329	360	3899		<5	1.4	407	248
KI-08-25A	327.5	328	823439	-0.005	<5	0.3	445	465	3901		<5	1.2	517	728
KI-08-25A	328	329	823440	-0.005	<5	-0.2	61	53	3902		<5	0.2	74	19
KI-08-25A	329	330	823441	-0.005	<5	-0.2	71	44	3903		<5	<0.1	66	42
KI-08-25A	330	330.9	823442	-0.005	<5	-0.2	340	58	3904		<5	1.1	457	40
KI-08-25A	330.9	332	823443	-0.005	<5	-0.2	99	44	3905		<5	<0.1	128	29
KI-08-25A	332	333	823444	-0.005	<5	-0.2	172	28	3906		<5	0.3	208	25
KI-08-25A	333	333.5	823445	-0.005	<5	0.5	410	4520	3907		<5	0.9	727	2490
KI-08-25A	333.5	334	823446	-0.005	<5	0.5	428	6480	3908		<5	<0.1	275	4090
KI-08-25A	334	334.5	823447	0.008	8	0.2	134	2690	3909		5	<0.1	83	3140
KI-08-25A	334.5	335	823448	0.006	6	1.2	934	2840	3911		<5	<0.1	518	2360
KI-08-25A	335	335.7	823449	-0.005	<5	0.6	766	903	3912		8	0.3	1080	3600
KI-08-25A	335.7	336.63	823450	-0.005	<5	-0.2	182	53	3913		<5	0.4	142	54

Corroboration KI-08-25A - Au



Corroboration KI-08-25A - Cu



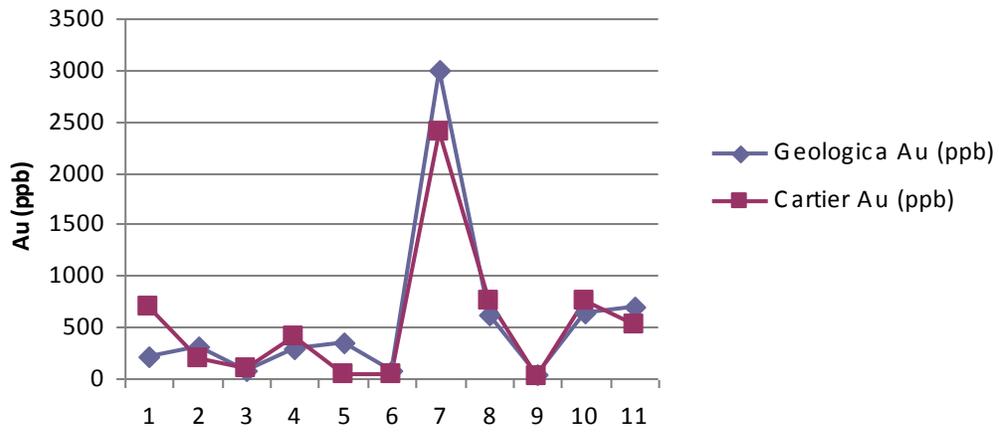


La corrélation entre les deux échantillonnages dans le sondage KI-08-25A est de 15,7 % pour l'or, de 81 % pour le cuivre et de 89 % pour le zinc, ce qui est très raisonnable pour les métaux de base. Cependant, l'or montre une très faible corrélation, mais ce qui peut arriver dans certains cas; car au niveau des ppb il est possible localement d'avoir une certaine différence. Pour l'argent, il n'y a aucune corrélation possible car la disparité entre les deux séries de résultats est trop importante.

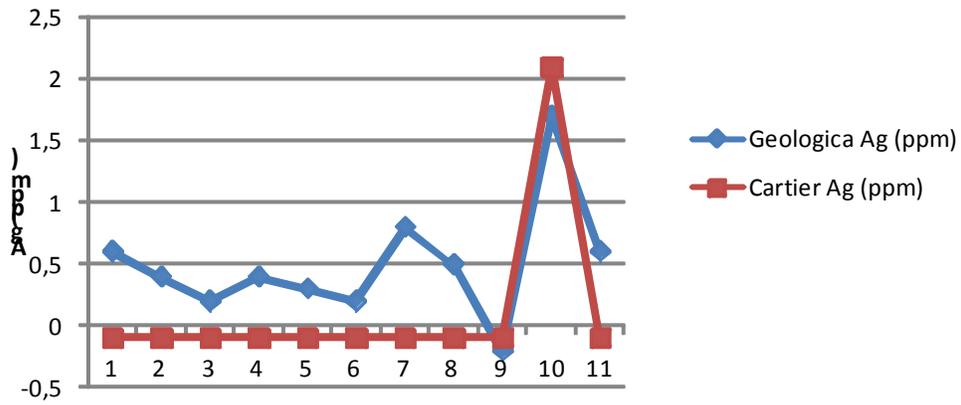
Corroboration pour le sondage KI-08-34

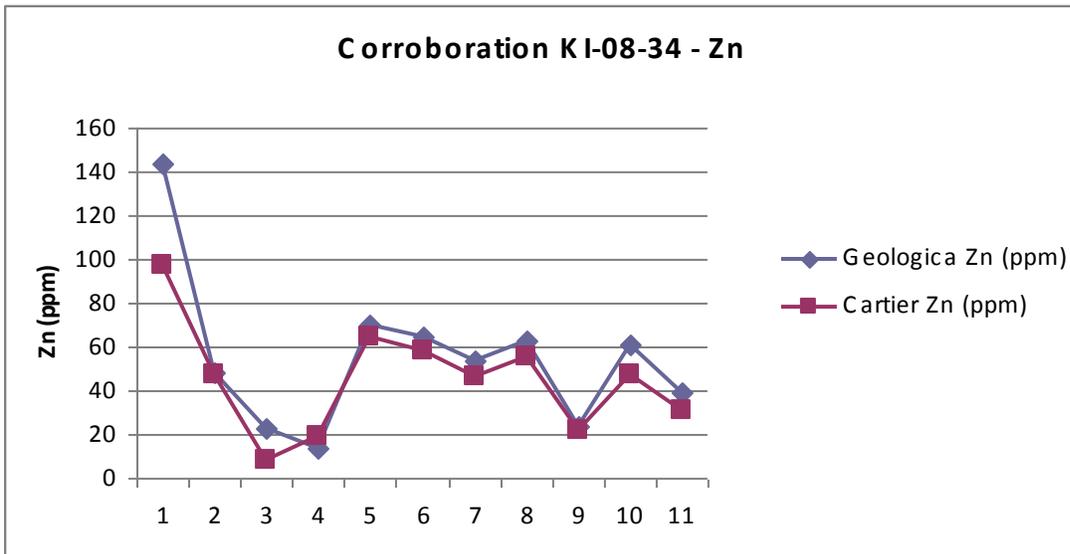
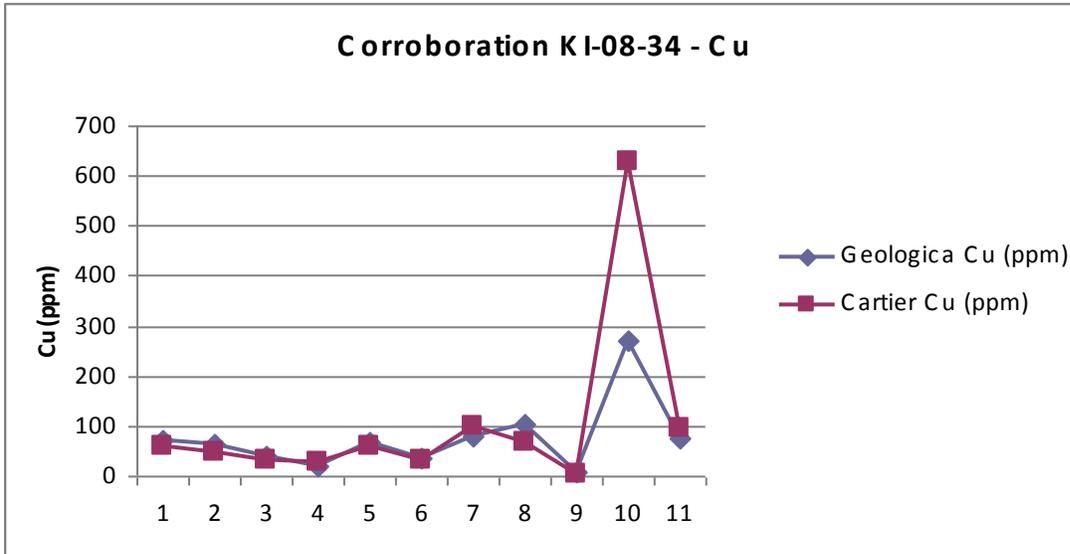
			GÉOLOGICA						RESSOURCES CARTIER					
No.Sondage	De (m)	À (m)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)	Échantillon	Au (ppm)	Au (ppb)	Ag (ppm)	Cu (ppm)	Zn (ppm)
KI-08-34	246.5	248	823417	0.222	222	0.6	71	144	5746		689	<0.1	60	97
KI-08-34	248	249.5	823418	0.304	304	0.4	65	48	5747		186	<0.1	49	47
KI-08-34	249.5	251	823419	0.073	73	0.2	40	23	5748		97	<0.1	31	8
KI-08-34	251	252.5	823420	0.295	295	0.4	21	14	5749		413	<0.1	28	19
KI-08-34	252.5	254	823421	0.341	341	0.3	67	70	5751		37	<0.1	60	65
KI-08-34	254	255.8	823422	0.069	69	0.2	36	65	5753		43	<0.1	33	58
KI-08-34	255.8	256.1	823423	0.123	123	0.2	62	65	327	Litho				
KI-08-34	256.1	257.5	823424	3.000	3000	0.8	79	54	5754		2405	<0.1	99	46
KI-08-34	257.5	259	823425	0.626	626	0.5	102	63	5756		749	<0.1	69	55
KI-08-34	259	260.5	823426	0.046	46	-0.2	7	24	5757		10	<0.1	3	22
KI-08-34	260.5	261.5	823427	-0.005	<5	0.3	20	18	5197	-0.005	<5			
KI-08-34	261.5	263	823428	-0.005	<5	0.2	10	39	5198	-0.005	<5			
KI-08-34	263	264.5	823429	-0.005	<5	0.6	9	53	5199	0.007	7			
KI-08-34	264.5	266	823430	0.635	635	1.7	272	61	5781		748	2.1	630	47
KI-08-34	266	267.5	823431	0.689	689	0.6	77	39	5758		518	<0.1	97	31

Corroboration KI-08-34 - Au



Corroboration KI-08-34 - Ag





On remarque ici une très bonne corrélation d'échantillonnage pour l'ensemble des éléments, soit :95,5% pour l'or, 83,3% pour l'argent, 96,2% pour le cuivre et de 95,6% pour le zinc. Cela confirme la fiabilité de l'échantillonnage primaire ainsi que l'analyse.

Essais de traitement des minerais et essais métallurgiques

La rubrique 18 de l'Annexe A-1 du Règlement 43-101 ne s'applique pas. Aucun essai de traitement des minerais ni aucun essai métallurgique n'ont été effectués sur la propriété Kinojévis.

Estimation des ressources minérales et des réserves minérales

La rubrique 19 de l'Annexe A-1 du Règlement 43-101 ne s'applique pas. Aucune estimation des ressources minérales et aucune estimation des réserves minérales n'ont été effectuées sur la propriété Kinojévis.

Exploration et aménagement

La propriété Kinojévis et ses environs montrent un potentiel exceptionnel pour la recherche de minéralisations aurifères puisque le métallotecte structural principal de la zone de faille Porcupine-Destor traverse d'ouest en est celle-ci. Les unités géologiques consistent en alternance de coulées komatiitiques et mafiques recoupées par des dykes albititiques à omniprésence de porphyres, syénitiques et localement des horizons de brèches magmatiques ainsi que quelques lentilles de rhyolite. Cet arrangement lithologique et les altérations qui les accompagnent est semblable à celui des mines de Kerr Addison et de Harker-Holloway en Ontario.

Quelques indices aurifères et argentifères sont reconnus dans le secteur et particulièrement sur la propriété. Le plus important, l'indice Fayolle (799,600 T @ 6,19 g/t Au) plus à l'ouest, a été foré à plusieurs reprises dans le passé et récemment par Exploration Typhon inc. où des valeurs aurifères significatives furent obtenues.

Sur la propriété Kinojévis, l'indice MacCormack a été échantillonné par le passé et plus récemment par l'un des auteurs (D. Gaudreault) et a révélé des teneurs variant de 5 ppb à plus de 7,89 g/t Au et de 0,5 g/t à plus de 19,1 g/t Ag (« échantillons choisis »). La minéralisation est associée à des zones d'altérations en fuchsite et en carbonate et se compare avantageusement aux indices aurifères reconnus le long de la faille Porcupine-Destor et plus particulièrement aux métallotectes qui caractérisent les gisements de Kerr Addison et de Hawker-Holloway en Ontario.

La faille de Porcupine-Destor, d'orientation Est-Ouest, s'étend sur près de 350 kilomètres, de Timmins en Ontario jusqu'au front du Grenville, au-nord-est de Val-d'Or (Québec). On trouve plusieurs gisements aurifères (mines Beattie, Doncheste, Duquesne, Yvan-Vézina et Davangus) sur le segment occidental de cette faille au Québec, tandis que son extension ontarienne est l'hôte des gisements Holt-McDermott, Harker-Holloway ainsi que la grande majorité des mines d'or des camps de Matheson et de Timmins. L'extension vers l'Est de la faille de Porcupine-Destor et les failles secondaires qui y sont associées constituent d'importantes cibles pour l'exploration aurifère.

Le potentiel de ce tronçon, un des plus importants métallotectes pour l'or au Québec, a été négligé par un concours de facteurs socio-historiques (reconnaissance et exploitation aurifères à l'Ouest dès les années 1910 à Timmins) et physiographiques (absence d'affleurements rocheux). En effet le couloir de prospection qui couvre la propriété Kinojévis est quasi-totalement couvert d'un masque fluvio-glaciaire allant jusqu'à une vingtaine de mètres d'argile, sable et gravier, effet écran non négligeable pour nos prospecteurs du siècle dernier.

Il y a toutes les raisons de croire que le contexte géologique du secteur de Duparquet, adjacent à l'Ouest de la propriété Kinojévis, tel que le décrit dans le rapport de M. Legault et al. (ET 2006-01) du MRNFPQ se répète sur la propriété. Afin de découvrir des gisements d'intérêt économique, la première phase de travaux d'exploration proposés sur la propriété est d'acquérir beaucoup plus de données géologiques (lithologies, structures (plomberie) et d'analyses lithogéochimiques (altérations)) sur le secteur de 48 kilomètres de la faille Porcupine-Destor qui constitue la propriété. Ces nouvelles données permettront dans un premier temps de cerner des secteurs cibles pour la minéralisation aurifère, lesquels feront par la suite l'objet de travaux plus détaillés.

Les travaux récents sur la propriété Kinojévis ont permis dans un premier survol de confirmer le potentiel minéralisateur de la structure E-O le long de la rivière Kinojévis. Les sondages réalisés sous forme de coupes stratigraphiques ont permis jusqu'à présent de caractériser le potentiel à la fois aurifères et de métaux de base de cette grande propriété. En résumé, la propriété Kinojévis consiste d'explorer pour l'or et les métaux de base, un secteur de 48 kilomètres de la faille Porcupine-Destor reconnue comme l'un des plus importants métallotectes aurifères au Québec et en Ontario. La propriété représente 1/8 des 350 kilomètres de cette structure, soit 1/4 de la portion québécoise. Ce secteur a été négligé par le passé à cause du recouvrement glaciaire. Son potentiel n'en demeure pas moins l'un des meilleurs en Abitibi.

Les travaux dans le secteur de l'indice MacCormack ont permis de mettre à jour un couloir de cisaillement reconnu actuellement par forage sur plus de 1,6 kilomètres de longueur et de plus de 200 mètres de largeur. Cette bande est l'expression de l'extension est de la faille Porcupine-Destor. Ce couloir de cisaillement est bordé par deux systèmes de dykes aurifères, le système de dykes du contact nord et le système de dykes du contact sud. Le système au contact nord est représenté par des dykes de composition intermédiaire fortement altérés (carbonate-albite), avec multi-injection en stockwork de veinules de quartz et pyrite disséminé aurifère. Ces dykes ont été recoupés sur des épaisseurs variant de 25,0 mètres à plus de 70,0 mètres.

Le système de dykes sud est représenté par des dykes de composition felsiques, porphyriques à feldspath-quartz, hématisés, silicifiés, localement albitisés. Les zones aurifères et argentifères de ces dykes sont généralement associées avec l'altération en albite accompagnée d'une pyritisation.

L'emphase sera mise sur l'utilisation de la géochimie des roches pour détecter, caractériser et évaluer les zones d'altération typiquement associées avec la minéralisation aurifère recherchée dans cet environnement géologique spécifique (structures, altérations et minéralisations aurifères). Aussi la poursuite des travaux de sondages, soit en coupe stratigraphique afin de bien caractériser la stratigraphie du secteur et une meilleure compréhension du contexte minéralisateur de cette grande propriété ou en quinconce dans les secteurs définis comme l'indice MacCormack afin de définir davantage les extensions latérales et en profondeur. Dans certains secteurs de la géophysique complémentaire ainsi que du décapage et de la cartographie détaillée avec échantillonnage devront être complétés.

PHASE 1: TRAVAUX D'EXPLORATION DE BASE ET FORAGES

Extension des zones aurifères du secteur MacCormack :

Système de dykes nord : Les six sondages qui ont recoupé le système de dykes nord démontrent la présence d'un système aurifère, à basses teneurs de grande envergure, reconnu sur plus de un kilomètre et sur de bonnes épaisseurs (67,0 mètres). On note une petite zone d'enrichissement dans le sondage KI-08-29 avec une teneur de **7,27 g/t Au sur 1,0 mètre**. Le système de dykes sud a obtenu des teneurs anormales en or et en argent, surtout autour du sondage KI-08-34. Les auteurs recommandent comme phase I, un levé de polarisation provoqué, de 50 km, au-dessus du couloir de cisaillement et des zones aurifères afin de détecter des zones enrichies en sulfures et une provision de 7 000 mètres de forage afin de délimiter l'extension latérale et en profondeur de l'enveloppe aurifère des deux systèmes de dykes aurifères et d'en déterminer les zones d'enrichissement économiques.

- Levé de polarisation provoquée sur des coupes préétablies
le long de la propriété (50 km @ 1200 \$/km) 60 000 \$
- Sondage carottier à diamant (7 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus¹) 875 000 \$

Potentiel SMV (Au-Ag-Cu-Zn) de la rhyolite nord de l'indice MacCormack :

Les sondages KI-08-22, 31, 32, 33 et 36 recoupent un contact de rhyolite bréchique, fortement altéré (chlorite-séricite-silice) et sulfures, confirmant le potentiel pour la présence d'une minéralisation polymétallique à Au-Ag-Cu-Zn (SMV). Deux sondages profonds visant -400 mètres pour un total de 1 200 mètres.

- Sondage carottier à diamant (1 200 m @ 125 \$ / m (tout inclus²) 150 000 \$

¹ Mobilisation, démobilitation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

² Mobilisation, démobilitation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

Zone aurifère de l'indice Rambull, secteur St-Marc-de-Figuery :

Une campagne de cartographie et de décapage afin de reconnaître la minéralisation en place.

- Prospection et reconnaissance (1 technicien + 1 géologue)
15 jours à 1 300 \$/jour (incluant transport) 19 500 \$
- Analyses (Au +34 éléments) = 100 échantillons X 50 \$/échant. 5 000 \$
- Décapage mécanique des meilleures cibles 30 000 \$
- Cartographie détaillée et rainurage (1 technicien + 1 géologue)
10 jours à 1 300 \$/jour (incluant transport) 13 000 \$
- Analyses (Au +34 éléments) = 100 échantillons X 50 \$/éch. 5 000 \$

Zones aurifères des sondages KI-07-04 et 05, secteur St-Marc-de-Figuery :

Trois sondages carottiers à diamant afin de vérifier les extensions de la minéralisation aurifère obtenue dans les sondages antérieurs.

- Sondage carottier à diamant (1 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus³) 125 000 \$
Potentiel SMV du secteur St-Marc-de-Figuery en extension de l'indice Landôme:

Les horizons altérés et minéralisés ainsi qu'un ensemble d'anomalies EM aéroporté se prolonge sur le propriété Kinojévis dans un secteur peu exploré. Ce secteur correspond aussi à l'extension du couloir de déformation Porcupine-Destor. Un programme de trois sondages totalisant 1000 mètres est recommandé.

- Sondage carottier à diamant (1 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁴) 125 000 \$

Zones aurifères du sondage KI-07-11 et extension au niveau du levé PP, secteur Villemontel :

Extensionner le levé PP et vérifier par sondage la minéralisation aurifère obtenue dans le sondage KI-07-11. Une provision d'environ six sondages est recommandée.

- Levé de Polarisation Provoquée sur des coupes préétablies
le long de la propriété (30 km @ 1200 \$/km) 36 000 \$
- Sondage carottier à diamant (2 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁵) 250 000 \$

Extension du gîte Newconex, secteur Villemontel :

Extension des indices de cuivre et or associé à un couloir de déformation. Un levé de P.P de 40 km et deux sondages totalisant 600 mètres sont recommandés.

- Levé de Polarisation Provoquée sur des coupes préétablies
le long de la propriété (40 km @ 1200 \$/km) 48 000 \$

³ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

⁴ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

⁵ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

- Sondage carottier à diamant (600 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁶) 75 000 \$

Couloir de cisaillement au nord du sondage KI-08-21, à l'extrême ouest de la propriété, secteur Aiquebelle :

Deux sondages pour 600 mètres afin de mieux définir le couloir de cisaillement Porcupine-Destor

- Sondage carottier à diamant (600 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁷) 75 000 \$

Potentiel SMV (Au-Ag-Cu-Zn) du sondage KI-08-25A, secteur Preissac:

Le sondage KI-08-25A recoupe un tuf chertueux avec pyrite et magnétite semi-massive. Cet horizon est anomal en zinc et cuivre avec 0.32 % Zn sur 2,7 mètres et 0.11 % Cu sur 0,70 mètres. Deux sondages totalisant 600 mètres sont recommandés afin de tester les anomalies Megatem.

- Sondage carottier à diamant (600 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁸) 75 000 \$

Une provision de travaux de base dans le secteur centre de la propriété afin de vérifier le potentiel aurifère et en métaux de base – secteur peu exploré :

- Prospection et reconnaissance (1 technicien + 1 géologue)
15 jours à 1 300 \$/jour (incluant transport) 19 500 \$
- Analyses (Au +34 éléments) = 100 échantillons X 50 \$/échant. 5 000 \$
- Levé de Polarisation Provoquée sur des coupes préétablies le long de la propriété (100 km @ 1200 \$/km) 120 000 \$
- Décapage mécanique des meilleures cibles 30 000 \$
- Cartographie détaillée et rainurage (1 technicien + 1 géologue)
10 jours à 1 300 \$/jour (incluant transport) 13 000 \$
- Analyses (Au +34 éléments) = 100 échantillons X 50 \$/éch. 5 000 \$
- Sondage carottier à diamant (1000 m @ 125 \$ / m (tout inclus⁹) 125 000 \$
- Rapport sur l'ensemble des travaux incluant : digitalisation, intégration et modélisation des données avec utilisation des logiciels, géologie, Gemcom, Autocad, ArcView et autres. 100 000 \$

Sous-total Phase 1: 2 384 000 \$
Administration (~5%) : 119 000 \$
Imprévus (~10%) : 250 000 \$

Total Phase 1: 2 753 000 \$

⁶ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

⁷ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

⁸ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

⁹ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

PHASE 2: FORAGES COMPLÉMENTAIRES (CONDITIONNEL AUX RÉSULTATS DE LA PHASE 1)

Extension des zones aurifères du secteur MacCormack :

Une provision de 8 000 mètres de forages sur les extensions latérales et en profondeur des minéralisations aurifères définies en Phase 1.

- Forage carottier à diamant sur les cibles prioritaires
8 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus¹⁰) 1 000 000 \$

Potentiel SMV (Au-Ag-Cu-Zn) de la rhyolite nord de MacCormack :

Une provision d'environ 5000 mètres de forages sur les extensions latérales et en profondeur de la minéralisation en métaux de base si les résultats de la Phase 1 sont positifs.

- Forage carottier à diamant sur les cibles prioritaires
3 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus¹¹) 375 000 \$

Zone aurifère de l'indice Rambull, secteur St-Marc-de-Fguery :

Une provision de 5 000 mètres de forage complémentaire dans ce secteur si les résultats de la Phase 1 sont positifs.

- Forage carottier à diamant sur les cibles prioritaires
3 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus¹²) 375 000 \$

Potentiel SMV (Au-Ag-Cu-Zn) du sondage KI-08-25A, secteur Preissac :

Une provision de 2 000 mètres de forage complémentaire dans ce secteur si les résultats de la Phase 1 sont positifs.

- Forage carottier à diamant sur les cibles prioritaires
2 000 m @ 125 \$ / m (tout inclus¹³) 250 000 \$

Rapport sur l'ensemble des travaux incluant : digitalisation, intégration et modélisation des données avec utilisation des logiciels, géologie, Gemcom, Autocad, ArcView et autres.

100 000 \$

Sous-total Phase 2: 2 100 000 \$
Administration (~5%) : 105 000 \$
Imprévus (~10%) : 220 000 \$

Total Phase 2: **2 425 000 \$**

TOTAL BUDGET: **5 178 000 \$**

¹⁰ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

¹¹ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

¹² Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

¹³ Mobilisation, démobilisation, lignes à eau, boîtes pour carotte, déplacement entre les sondages, tests dans les trous, supervision, description, analyses

En 2009 la compagnie a effectué une portion des recommandations du plus récent rapport technique NI 43-101 (6 octobre 2009). En particulier les recommandations sur deux secteurs; extension des zones aurifères du secteur MacCormack (partie occidental du projet Kinojévis) et la zone aurifère de l'indice Rambull (partie oriental du projet Kinojévis) ont été complétés. De plus, des travaux ont été effectués sur le potentiel SMV (Au-Ag-Cu-Zn) de la rhyolite nord de l'indice MacCormack. Une courte description des travaux effectués par secteur est présenté ci-dessous.

Secteur MacCormack

Les travaux effectués durant l'année sur cette propriété ont consisté en :

- Un levé géophysique de polarisation provoquée sur les zones aurifères ainsi que sur les extensions ouest de celles-ci. Ce levé de 40 kilomètres couvrait plus de 3,6 kilomètres du couloir de cisaillement aurifère Destor-Porcupine.
- Un levé géophysique de type InfiniTEM I en surface (sur plus de 9,9 kilomètres) et en forage (2 sondages) a été effectué afin de vérifier les extensions latérales et en profondeur des sulfures massifs et localiser les zones d'épaississement. Les résultats de ce levé ont démontré la présence d'un conducteur de 400 mètres le long de l'horizon minéralisé.
- La prospection à l'extrémité ouest de la propriété où plusieurs anomalies MegaTEM ont été relevées a mis à jour plusieurs nouveaux affleurements de roche volcanique felsique riche en sulfures (30 à 40%). Les conducteurs MegaTEM demeurent non testés par forage et deviennent des cibles de premier ordre.
- Une étude minéralogique sur la zone aurifère nord (**0,34 g/t Au sur 67,0 mètres et 7,27 g/t Au sur 1,0 mètre**) démontre la présence d'une enveloppe d'altération (albitisation) aurifère de 40,0 à 67,0 mètres d'épaisseur et démontre que l'or est associé à des zones de plus grande concentration en sulfures. Ce système est typique de plusieurs grandes mines aurifères qui sont situées le long des failles Larder Lake-Cadillac et Destor-Porcupine.
- Un projet d'interprétation géophysique et de ciblage conceptuel a été effectué par Marc Boivin, consultant en géophysique, sur les propriétés de la compagnie le long de la faille Destor-Porcupine; et
- Un total de 2 151,3 mètres de forage incluant deux extensions de sondages et quatre nouveaux sondages ont été complétés à la fin de l'année 2009. Un tableau présentant les données techniques des sondages effectués pendant l'année sont présentés ci-dessous. Le sondage MC-09-01 a permis la découverte d'une minéralisation polymétallique (cuivre-zinc-argent-or). Le sondage a recoupé un sulfure massif ayant titré **4,81% Zn, 0,41% Cu, 28,7 g/t Ag et 0,27 g/t Au sur 1,25 mètre** incluant une section enrichie titrant **11,5% Zn, 1,24% Cu, 65,1 g/t Ag et 0,29 g/t Au sur 0,35 mètre**.

Sondage No.	UTM - Est	UTM - Nord	UTM - Élévation	Azimut	Plongée	Longueur (m)
<i>KI-08-32 EXT</i>	680172	5368864	102.0	180	-50	201,0
<i>KI-08-33 EXT</i>	680346	5368915	100.0	180	-50	208,3
<i>MC-09-01</i>	679520	5369260	310.0	225	-50	405,0
<i>MC-09-02</i>	679370	5369100	310.0	225	-50	366,5
<i>MC-09-03</i>	679410	5368925	300.0	225	-48	335,3
<i>MC-09-04</i>	679785	5369170	300.0	180	-60	567,2
<i>MC-09-05</i>	680520	5368905	300.0	180	-50	68,0
<i>Total</i>						2 151,3

Secteur Rambull

Les travaux effectués ont confirmé le potentiel aurifère de ce secteur avec la mise à jour de deux zones aurifères. La première zone aurifère correspond à l'indice Rambull découvert en 1944 et est associée à un cisaillement d'une centaine de mètres de largeur, lequel est orienté est-ouest. La deuxième zone aurifère est située à plus de 250 mètres au sud de la première et est associée à un filon-couche de gabbro injecté d'un système de veines de quartz subhorizontales enrichies avec de la pyrite et de la chalcopyrite.

Les travaux de terrain ont consisté en une campagne d'échantillonnage de 65 échantillons choisis, laquelle a été suivie de 9 décapages sur une superficie totale d'environ 1 750 mètres carrés et le prélèvement de 846 échantillons en rainures. L'arpentage détaillé des tranchées a été complété et une cartographie des données géologiques et structurales a été réalisée.

Cinq décapages montrent des teneurs significatives en or :

- 10,9 g/t Au / 0,73 mètre et 22,1 g/t Au / 0,19 mètre (RAM-09-TR-02).
- 21,3 g/t Au / 0,45 mètre et 27,7 g/t Au / 0,20 mètre (RAM-09-TR-03).
- 10,4 g/t Au / 0,88 mètre (RAM-09-TR-06).

Le décapage RAM-09-TR-06 a également montré un horizon de pyrite massive d'une largeur de 2,0 mètres qui peut être suivi par géophysique sur au moins 200 mètres.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

La compagnie n'a versé aucun dividende depuis sa constitution. Il n'est pas prévu que des dividendes soient versés sur les actions de la compagnie dans un avenir immédiat ou prévisible. À l'exception des tests de solvabilité et des tests comptables prévus à la LCQ, il n'existe actuellement aucune autre restriction qui pourrait empêcher la compagnie de payer des dividendes.

STRUCTURE DU CAPITAL

Capital autorisé

Le capital autorisé de la compagnie est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2009, 25 526 183 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir l'avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la compagnie, d'y assister et d'exercer un droit de vote par action à chacune de ces assemblées. Les porteurs d'actions ordinaires n'ont pas de droits de vote cumulatifs à l'égard de l'élection des administrateurs et, par conséquent, les porteurs de la majorité des actions ordinaires pouvant exercer leurs droits de vote dans le cadre de l'élection des administrateurs peuvent élire l'ensemble des administrateurs se présentant à des fins d'élection. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes au prorata, le cas échéant, au fur et à mesure que ceux-ci sont déclarés par le conseil d'administration, selon son appréciation, à partir des fonds légalement disponibles à cette fin et en cas de liquidation, de dissolution ou de cessation des activités de la compagnie, et ils ont le droit de recevoir leur quote-part proportionnelle de l'actif net de la compagnie après le paiement des créances et des autres éléments de passif, dans chaque cas, sous réserve des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions se rattachant à toute autre série ou catégorie d'actions ayant priorité de rang ou au prorata avec les porteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne les dividendes ou la liquidation. Les actions ordinaires ne comportent aucun droit de préemption, de souscription, de rachat ou de

conversion, pas plus qu'ils ne comportent de dispositions relatives à un fonds d'amortissement ou à un fonds de rachat.

Le tableau suivant présente la structure des capitaux propres et du passif de la compagnie au 31 décembre 2009.

Désignation des titres	Montant autorisé	En cours au 31 décembre 2009
Dettes à long terme		0 \$
Passifs d'impôts futurs		678 968 \$
Capitaux propres		5 955 908 \$
Capital-actions	Illimité	6 722 845 \$
Surplus d'apport		1 834 964 \$
Déficit		(2 151 901 \$)

STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS DE LA COMPAGNIE SUR UNE BASE PLEINEMENT DILUÉE

Le tableau suivant décrit et résume la structure de capital-actions de la compagnie au 31 décembre 2009 sur une base pleinement diluée :

	Nombre d'actions ordinaires	Pourcentage
Titres émis et en circulation	25 526 183	80,55 %
Titres réservés pour émission en vertu des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne 2009	1 150 000	3,63 %
Titres réservés pour émission en vertu des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé 2008	1 411 091	4,45 %
Titres réservés pour émission en vertu de bons de souscription émis dans le cadre du placement privé 2009	1 250 001	3,94 %
Titres réservés pour émission en vertu des bons de souscription émis en faveur de placeurs pour compte	388 320	1,23 %
Titres réservés pour émission en vertu des options octroyées aux termes du régime d'options	1 965 000	6,20 %
Total	31 690 595	100 %

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Cours et volume des opérations

Le tableau suivant présente l'information relative au cours des actions de la compagnie à la cote de la Bourse pour chaque mois de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 :

Période	Haut	Bas	Volume
Janvier 2009	0,23 \$	0,18 \$	68 000
Février 2009	0,235 \$	0,155 \$	230 700
Mars 2009	0,235 \$	0,115 \$	127 000
Avril 2009	0,23 \$	0,175 \$	127 300
Mai 2009	0,275 \$	0,17 \$	257 600
Juin 2009	0,23 \$	0,16 \$	765 593
Juillet 2009	0,215 \$	0,145 \$	902 400
Août 2009	0,18 \$	0,125 \$	1 322 791

Septembre 2009	0,26 \$	0,18 \$	919 000
Octobre 2009	0,29 \$	0,20 \$	736 000
Novembre 2009	0,38 \$	0,185 \$	921 000
Décembre 2009	0,395 \$	0,32 \$	671 050

Placements antérieurs

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 6 204 001 actions de la compagnie ont été émises comme suit:

Date	Nombre d'actions	Prix d'émission par action	Prix d'émission global	Nature de la contrepartie reçue
26 juin 2009	3 704 000	0,27 \$	1 080 000 \$	Comptant
26 juin 2009	1 150 000	0,22 \$	253 000 \$	Comptant
9 juillet 2009	1 250 001	0,22 \$	275 000 \$	Comptant

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Généralités

Le nom des administrateurs et dirigeants de la compagnie, leur municipalité de résidence, leur position actuelle et leur occupation principale, le nombre et le pourcentage des actions ordinaires de la compagnie détenues par chaque administrateur et dirigeant de la compagnie sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom et municipalité de résidence	Principale occupation au cours des 5 dernières années	Actions ordinaires véritablement détenues	Pourcentage de toutes les actions émises et en circulation
Philippe Cloutier Val-d'Or (Québec)	Géologue	966 000 ⁽³⁾	3,78 %
Jean Descarreaux ⁽¹⁾⁽²⁾ Val-d'Or (Québec)	Géologue	827 000	3,24 %
Mario Jacob St-Nicolas (Québec)	Président de Capital Maximus inc.	200 000 ⁽⁴⁾	0,78 %
Daniel Massé ⁽¹⁾⁽²⁾ Québec (Québec)	Administrateur	353 000 ⁽⁵⁾	1,38 %
Jean Carrière ⁽¹⁾⁽²⁾ Westmount (Québec)	Avocat	206 500	0,81 %
Jean-Yves Laliberté Rouyn-Noranda (Québec)	Chef des finances	460 000	1,80 %

(1) Membre du comité de vérification.

(2) Membre du comité de rémunération et de la relève.

(3) Dont 861 000 actions ordinaires sont détenues par Minière Grayton inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Philippe Cloutier.

(4) Dont 200 000 actions ordinaires sont détenues par Maximus Capital inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Mario Jacob.

(5) Dont 100 000 actions ordinaires sont détenues par 9083-8731 Québec inc., une compagnie privée détenue en propriété exclusive par Fiducie Gagnon dont il est fiduciaire.

Chacun des administrateurs de la compagnie demeurera en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle suivante des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur.

Biographie sommaire

Philippe Cloutier, géo.

Détenteur d'un baccalauréat ès sciences en géologie obtenu en 1988 de l'Université de Montréal et d'un certificat en gestion des ressources humaines, Philippe Cloutier oeuvre dans le domaine de l'exploration

minière depuis 20 ans. Philippe Cloutier a fondé et occupe le poste de président de Minière Grayton inc., une compagnie de services et de développement pour l'industrie minière, depuis décembre 2003. Ses champs de compétences incluent l'ensemble des activités de gestion des programmes et projets d'exploration minière, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes visant à identifier de nouvelles opportunités d'affaires et de nouveaux projets. Philippe Cloutier a développé ses aptitudes de travail auprès de diverses entreprises œuvrant dans le domaine minier, telles que Noranda inc., où il a occupé le poste de géologue de projet de 1989 à 1992, Aur Ressources inc., un producteur minier, où il a occupé le poste de géologue senior de septembre 1996 à décembre 2003 et de SOQUEM inc., où il a agi à titre de géologue de projets d'octobre 1994 à septembre 1996. De 2004 à 2006, il a agi à titre de vice-président exploration au sein de Corporation Minière Alexis, une société d'exploration minière. Il se spécialise dans la recherche des gisements Cu-Zn et Au. Philippe Cloutier est responsable de la découverte du gisement Cu-Zn de Bell-Allard Sud (3.4 Mt @ 1.26 % Cu, 13.94 % Zn, 0.67g/t Au, 42.34g/t Ag, Matagami) et a participé aux découvertes de Montbray et West Ansil à Rouyn-Noranda, Québec à titre de vice-président chez Corporation minière Alexis. Depuis septembre 2002, il est membre du comité d'inspection professionnel de l'Ordre des Géologues du Québec. De plus, Philippe Cloutier est administrateur de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) et administrateur de la Chambre de commerce de Val-d'Or, Québec.

Jean Descarreaux, Ph.D., géo.

Dr Jean Descarreaux est gradué en géologie de l'Université de Montréal (B.Sc. 1964 et M.Sc. 1966) et de l'Université Laval (Ph.D. 1973). Sa thèse de doctorat s'intitulait « La géochimie des roches volcaniques de l'Abitibi ». Il possède 45 années d'expérience dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur de gisements miniers. Tout au long de sa carrière, il a été géologue-conseil auprès de sociétés minières et d'exploration, juniors et majeures au Canada et à l'étranger. Il a participé à titre de conseiller à des découvertes de gisements d'or et de métaux de base (soit les gisements Golden Pond et Estrades dans la région de Casa Berardi, au Québec). La communauté géoscientifique a reconnu et récompensé Jean Descarreaux pour ses travaux de recherche de base sur l'application de la lithogéochimie comme outil de prospection. Il a également été le fondateur et le président de Ressources Claude inc. de décembre 1980 à septembre 1983 et il a été un collaborateur dans la mise sur pied de plusieurs sociétés d'exploration minière. Jean Descarreaux a occupé divers postes au sein d'organismes publics reliés à l'industrie, comme l'Association des prospecteurs du Québec (président 1977-78, maintenant l'Association de l'exploration minière du Québec), la Prospectors and Developers Association of Canada (membre du conseil d'administration 1978 à 1984), membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en exploration minérale de l'Université de Montréal et de l'Université McGill (1984 à 1986) et récemment membre du conseil d'administration (2001 à 2006) de SIDEX (Société d'investissement dans la diversification de l'exploration). Jean Descarreaux est prospecteur indépendant depuis 1998.

Mario Jacob, LL.B

Mario Jacob est, depuis novembre 2003, président et administrateur de Maximus Capital inc., une société de consultation en financement d'entreprises et réorganisation corporative. Il est avocat et membre du Barreau du Québec depuis 1995. Il est administrateur de Power Tech Corporation inc. (Bourse de croissance TSX : PWB), Mines Virginia inc. (Bourse TSX : VGQ), Ressources Cartier inc. (Bourse de croissance TSX : ECR) et Opsens inc. (Bourse de croissance TSX : OPS). Il est également président et administrateur de la société de capital de démarrage Capital MLB inc. (Bourse de croissance TSX : MMB.P) Il a été administrateur et président, de mai 2005 à décembre 2005, de la société de capital de démarrage Dufort Capital inc. devenue Groupe Odesia inc. (Bourse de croissance TSX : ODS) suite à la réalisation de son opération admissible. Il a également été administrateur et secrétaire de la société de capital de démarrage Les Investissements Rasa inc. devenue Groupe Fortune 1000 inc. (aujourd'hui Fortsum Solutions d'Affaires inc., Bourse de croissance TSX : FRT) suite à la réalisation de son opération admissible, de SLC Capital inc. devenue Conporec inc. (Bourse de croissance TSX : CNX) et de Investissements Demcap inc., devenue iPerceptions inc. (Bourse de croissance TSX : IPE). Il a été vice-président et administrateur de LBJ Partenaires inc., une société privée de gestion d'octobre 2000 à octobre 2004. Il a été sociétaire chez Flynn, Rivard avocats de janvier 1996 à octobre 2000. Il a été

secrétaire corporatif de Ressources Plexmar inc. (Bourse de croissance TSX : PLE) de janvier 2002 à février 2005 et de Lyrtech inc. (Bourse de croissance TSX : LTK) d'août 2000 à juin 2001.

Daniel Massé, Adm.A., Pl. Fin.

Daniel Massé est diplômé de l'Université Laval où il a obtenu un B.Sc spécialisé en actuariat (1989) et un certificat en administration-finance (1990). Daniel Massé est président de DM Actuariat inc. (firme spécialisée en évaluation financière de dommages corporels) depuis mars 2006 et de Groupe Financier Massé inc. (cabinet de services financiers et de planification financière) depuis mars 1996 où il œuvre à titre de planificateur financier et de conseiller en sécurité financière. Daniel Massé est membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec depuis janvier 1993, de l'Institut québécois de planification financière depuis juillet 1993 et du Regroupement des consultants en avantages sociaux du Québec. Il est membre indépendant du comité de retraite de SOQUEM depuis 2007. Daniel Massé a également occupé divers rôles dans plusieurs organisations publiques, telles qu'à la Chambre de commerce de Val-d'Or (président de 2004 à 2006), à la Fédération des chambres de commerce du Québec (administrateur de 2004 à 2006) et à la Fondation du Centre Hospitalier de Val-d'Or (secrétaire en 1999 et président de 2000 à 2003). Il a également présidé la réalisation de La Cité de l'Or, la conversion de l'ancienne mine Lamaque en site touristique (président de 1991 à 1996).

Jean Carrière, LL.L

Jean Carrière agit à titre de consultant stratégique pour des entreprises canadiennes oeuvrant dans divers secteurs émergents. Il est avocat et membre du Barreau du Québec depuis décembre 1996. Il a pratiqué en droit corporatif et en droit commercial dans divers cabinets juridiques, initialement chez Guy et Gilbert, société en nom collectif, de décembre 1996 à août 1998 et ensuite chez Legault Joly de septembre 1998 à février 1999. Par la suite, de février 1999 à octobre 2003, il a été à l'emploi de Bell Canada et de ses filiales, initialement à titre de conseiller juridique pour les unités d'affaires couvrant les annuaires publicitaires, les nouveaux médias et le commerce électronique et ensuite comme directeur principal – développement corporatif et alliances stratégiques pour le portail interentreprises exploité par Bell Canada. Monsieur Carrière est diplômé de l'Université Concordia à la suite de l'obtention d'un baccalauréat ès arts en mai 1990 et d'une maîtrise ès arts en octobre 1992 en sciences politiques. Il a obtenu en mai 1995 sa licence en droit civil de l'Université d'Ottawa.

Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtenu en 1985 et est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1988. De 1994 à 2006, il a été vice-président finances de Mines Richmond inc., un producteur minier, de La Société minière Louvem inc., également producteur minier. Depuis mars 2006, il est consultant pour diverses sociétés et a agit à titre de chef des finances de Scorpio Mining Corporation de avril 2006 à avril 2007. Il est également administrateur de X-Ore inc., une société d'exploration minière et depuis le 26 juin 2008, administrateur de Forage Orbit Garant inc., une société inscrite à la bourse de Toronto et ayant des activités de forage dans quatre pays. Jean-Yves Laliberté est aussi directeur des finances de Ressources Abitex inc., une société d'exploration inscrite à la Bourse de croissance TSX.

Philippe Berthelot, géo.

Détenteur d'un baccalauréat ès sciences en géologie obtenu en 1984 de l'Université du Québec à Montréal, Philippe Berthelot œuvre dans le domaine de l'exploration minière depuis 24 ans. Ses champs de compétences incluent l'ensemble des activités de gestion des programmes et projets d'exploration minière, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes visant à identifier de nouveaux projets. Philippe Berthelot a développé ses aptitudes de travail auprès de diverses entreprises oeuvrant dans le domaine minier, telles que Mines de Métaux Abitibi Ltée (1987-88) où il a agit à titre de géologue sénior de projet, et de 2004 à juin 2007 il a agit à titre de consultant pour Corporation Minière Alexis où il était responsable des projets aurifères de Cadillac, du camp minier de Rouyn ainsi que du projet minier Lac

Pelletier. Philippe Berthelot est aussi fondateur de Ressources Nomans inc., une compagnie privée qui a transféré ses actifs à Corporation minière Niogold en 2002.

Interdiction d'opérations sur valeurs ou faillite d'une société

Au cours des 10 années avant la date de la présente notice annuelle, aucun des administrateurs, dirigeants ou promoteur de la compagnie, ou un porteur de titres devant détenir suffisamment de titres de la compagnie pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci, a été un administrateur, un dirigeant ou un promoteur d'une autre personne physique ou morale qui, pendant que la personne exerçait cette fonction,

- a) soit a fait l'objet d'une interdiction d'opérations sur valeurs ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières applicable pendant plus de 30 jours consécutifs; ou
- b) soit a fait faillite, a fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, et aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir ses biens.

Amendes ou sanctions

Aucun administrateur, dirigeant, promoteur de la compagnie ou un porteur de titres détenant suffisamment de titres de la compagnie pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ou n'a conclu d'entente de règlement avec celle-ci ni ne s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation ou d'autoréglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision concernant l'opération.

Faillite personnelle

Aucun administrateur, dirigeant ou promoteur de la compagnie ou encore un porteur de titres détenant suffisamment de titres de la compagnie pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci, ou une société de portefeuille personnelle de l'une de ces personnes n'a, au cours des dix années ayant précédé la date de la déclaration, fait faillite, fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, n'a été poursuivi par ses créanciers, n'a conclu un concordat ou un compromis avec eux, n'a intenté des poursuites contre eux, ou ni qu'un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite n'a été nommé pour détenir ses biens.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs et des dirigeants de la compagnie pourraient être exposés à des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exploitation de la compagnie. Certains des administrateurs et des dirigeants participent ou continueront de participer aux activités de sociétés ou d'entreprises qui peuvent être en concurrence avec la compagnie. Par conséquent, il pourrait y avoir des circonstances où certains des administrateurs, des dirigeants et du promoteur seront en concurrence directe avec la compagnie. Les conflits d'intérêts, s'il y a lieu, feront l'objet des procédures et des recours qui sont prévus à la Partie IA de la LCQ.

PROMOTEURS

Depuis le 31 mai 2007, Philippe Cloutier, le président de la compagnie, peut être considéré comme son promoteur, compte tenu de son rôle dans l'organisation et la gestion de ses affaires.

POURSUITES

Il n'existe aucun litige dans lequel la compagnie est partie et qui porte sur ses biens ou ses propriétés.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Voir la rubrique « Promoteurs » pour une divulgation de l'intérêt de membres de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes.

AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Depuis le 16 mars 2009, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres est Services aux investisseurs Computershare inc., 1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 3S8. Auparavant, l'agent des transferts et chargé de la tenue des registres de la compagnie était Compagnie Trust CIBC Mellon, à sa place d'affaires située au 2001, rue University, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6.

CONTRATS IMPORTANTS

La compagnie n'a conclu aucun contrat important hors du cours normal des activités pendant le dernier exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Alain-Jean Beauregard, géol., OGQ, FGAC, AEMQ et Daniel Gaudreault, ing. géol., OIQ, AEMQ constituent des personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101 relativement à la propriété Kinojévis.

Le rapport technique intitulé « Rapport technique selon la Norme 43-101 sur la propriété Kinojévis – Cantons Manneville, Villemontel et Figuery, Abitibi, Québec » a été préparé conformément au Règlement 43-101 et certains des renseignements de nature technique concernant les projets miniers de la compagnie dont il est question dans la présente notice annuelle ont été tirés de celui-ci.

Ce rapport peut être consulté sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et un résumé de celui-ci est présenté dans la présente notice annuelle.

Aucune des personnes ni aucune des compagnies susmentionnées ne détenait de titres de la compagnie, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle, au moment où elle a préparé le rapport dont il est question ci-dessus ou après la préparation de celui-ci, ni n'a touché de participation, directe ou indirecte, dans des titres de la compagnie, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle, dans le cadre de la préparation de ce rapport.

Geologica Groupe-Conseil inc., ni aucun administrateur, membre de la direction ou employé de cette compagnie, ne projette actuellement d'être élu, nommé ou embauché à titre d'administrateur, de membre de la direction ou d'employé de la compagnie, ou d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre du même groupe qu'elle.

Au 31 décembre 2009, Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., 430, 3^{ième} rue, bureau 204, Val-d'Or, Québec, J9P 1S2 étaient les vérificateurs indépendants de la compagnie.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur la compagnie sur le site internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site internet de Cartier à l'adresse www.ressourcescartier.com. On peut également obtenir d'autres renseignements financiers dans les états financiers vérifiés de la compagnie et dans le rapport de gestion s'y rapportant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Charte et composition du comité de vérification

La charte du comité de vérification de la compagnie est reproduite à l'annexe A de la présente notice annuelle. Les membres du comité de vérification de la compagnie sont Daniel Massé, président du comité, Jean Carrière et Jean Descarreaux. Tous les membres qui composent le comité de vérification sont des administrateurs indépendants et possèdent des compétences financières, tel que ces termes sont définis en vertu du Règlement 52-110 sur les comités de vérification (« **Règlement 52-110** »).

Formation et expérience pertinentes

La formation et l'expérience de chaque membre du comité de vérification pertinente à l'exercice de ses responsabilités à titre de membre du comité de vérification est la suivante :

Jean Carrière, administrateur de la compagnie, avocat et agit à titre de consultant stratégique pour des entreprises canadiennes oeuvrant dans des divers secteurs émergents.

Daniel Massé, administrateur, planificateur financier et président de DM Actuariat inc., firme spécialisée en évaluation de dommages corporels, et de Groupe Financier Massé Inc., cabinet de services financiers et de planification financière.

Jean Descarreaux, administrateur de la compagnie, géologue, et il est prospecteur indépendant depuis 1998.

Encadrement du comité de vérification

À aucun moment depuis le début du dernier exercice financier de la compagnie, une recommandation du comité de vérification concernant la nomination ou la rémunération d'un vérificateur externe n'a pas été adoptée par le conseil d'administration de la compagnie.

Utilisation de certaines dispenses

À aucun moment depuis le début du dernier exercice financier de la compagnie, la compagnie s'est-elle prévalu de la dispense prévue à l'article 2.4 (exception pour les services non liés à la vérification de valeurs minimales) du Règlement 52-110 ou d'une dispense de tout ou partie du Règlement 52-110 accordée en vertu de la partie 8 (dispense) du Règlement 52-110.

Cependant, la compagnie est dispensée de l'application des parties 3 (composition du comité de vérification) et 5 (obligation de déclaration) du Règlement 52-110 compte tenu qu'elle est un émetteur émergent, tel que défini en vertu du Règlement 52-110.

Politiques et procédures d'approbation préalables

Le comité de vérification a adopté des politiques et des procédures particulières pour l'attribution de contrats relatifs aux services non liés à la vérification, tel que décrits dans la Charte du comité de vérification reproduite à l'annexe A des présentes.

Honoraires pour les services des vérificateurs externes

Les honoraires facturés au cours des deux (2) derniers exercices par les vérificateurs externes de la compagnie sont indiqués ci-après.

Exercice financier terminé le	Honoraires de vérification	Honoraires pour services liés à la vérification	Honoraires pour services fiscaux	Autres honoraires
31 décembre 2009	35 500 \$	0 \$	3 225 \$	0 \$
31 décembre 2008	29 625 \$	0 \$	5 220 \$	0 \$

ANNEXE A CHARTRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

1. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les membres du comité de vérification sont sélectionnés parmi les membres du conseil d'administration de Ressources Cartier inc. (la « **compagnie** »). Le comité de vérification (le « **comité** ») aidera le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision, reliées :

- à l'intégrité des états financiers de la compagnie;
- à ce que la compagnie se conforme aux conditions légales et réglementaires;
- à l'indépendance et qualifications du vérificateur indépendant;
- à la performance du vérificateur indépendant de la compagnie et de la fonction de vérification interne;
- à ce que la compagnie divulgue les contrôles et procédures de ses systèmes, les contrôles internes sur les rapports financiers et l'adhérence aux standards d'éthiques adoptés par la compagnie.

Le comité de vérification doit encourager l'amélioration continue et doit promulguer l'adhérence aux politiques de la compagnie, procédures et pratiques à tous les niveaux. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité entretiendra des communications ouvertes avec le conseil d'administration, la direction ainsi qu'avec les vérificateurs externes et le vérificateur interne.

2. POUVOIRS

Le conseil autorise le comité de vérification, selon l'étendue des responsabilités qui lui sont confiées, à faire ce qui suit :

- Demander les renseignements dont il a besoin à :
 - tout employé (et tous les employés sont enjoint de collaborer lorsque le comité leur adresse une demande);
 - des tiers externes.
- Obtenir des conseils de nature juridique ou autres auprès de professionnels externes;
- Inviter, lorsque cela convient, des dirigeants de l'entreprise à assister à ses réunions.

La compagnie devra défrayer les frais, ces montants étant déterminés par le comité de vérification, pour la rémunération des services rendues par le vérificateur indépendant, les conseillers que le comité a choisi d'engager et pour paiement de dépenses administratives régulières que le comité juge nécessaire pour mener à bien leur mandat.

3. ORGANISATION

Membres

- 3.1 Le comité de vérification sera formé de trois (3) membres, dont la majorité de ces membres devront être indépendants. Tout administrateur est considéré indépendant s'il remplit les conditions des articles 1.4 et 1.5 du Règlement 52-110.
- 3.2 Tous les membres doivent posséder des compétences financières. La définition de compétence financière est la capacité de lire et comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à

celles dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la compagnie. Le conseil d'administration déterminera s'il y a au moins un membre du comité qui se qualifie à titre d'expert financier du comité de vérification. L'existence d'un tel membre, incluant son nom et le fait qu'il est indépendant ou non doit être divulgué dans les rapports périodiques requis. Les membres du comité sont encouragés à enrichir leurs connaissances en finance et comptabilité en participant aux programmes éducationnels, incluant ceux organisés par la compagnie ou des consultants externes.

- 3.3 La durée du mandat des membres sera de un (1) an, renouvelable automatiquement, à moins d'indication contraire ou de démission. À moins que le président du comité soit élu unanimement, le président du comité est désigné par voie de majorité.
- 3.4 Le quorum requis pour toute réunion sera de deux membres.
- 3.5 Le secrétaire du comité de vérification sera le secrétaire de la société ou toute autre personne nommée par le comité.

Présence aux réunions

- 3.6 S'il le juge nécessaire, le comité de vérification pourra inviter d'autres personnes (tel le chef de la direction, le chef des services financiers et le directeur du service de vérification interne) à assister à ses réunions.
- 3.7 Faisant partie de ses responsabilités d'adopter une communication ouverte, le comité rencontrera régulièrement la direction, la personne en charge de la vérification interne et le vérificateur indépendant dans des sessions exécutives séparées et ces personnes présenteront leurs rapports lorsque appropriés.
- 3.8 Le comité se réunira régulièrement selon les besoins pour remplir leurs obligations soit par voie téléphonique ou autre. Des réunions spéciales pourront être tenues au besoin par voie téléphonique ou autre.
- 3.9 Chaque rencontre régulière sera conclue par une session exécutive des membres du comité seulement.
- 3.10 Un bref procès-verbal de chaque réunion devrait être dressé.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le comité de vérification:

- 4.1. Doit réviser cette charte périodiquement, au moins une fois par année et faire ses recommandations des changements nécessaires au conseil d'administration.
- 4.2. Doit faire rapport périodiquement au conseil d'administration des résultats des examens entrepris et formule ses recommandations.

Vérification externe

- 4.3. Le comité met en œuvre des moyens en vue de s'assurer de l'indépendance et des qualifications du vérificateur externe, notamment :
 - i) Recommande au conseil d'administration le vérificateur externe sélectionné pour le mandat de vérification, la nomination sera soumise pour ratification par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle;

- ii) S'assurer que le vérificateur externe est indépendant dans son travail du conseil et du comité de vérification. Le comité peut recommander si requis le renvoi du vérificateur externe;
- iii) Le comité de vérification doit examiner annuellement et discuter du rapport du vérificateur externe détaillant tous les éléments qui pourraient avoir un impact sur son indépendance, et incluant tous les services rendus et les frais soumis par les vérificateurs externes. Le vérificateur externe peut être invité lors de cette discussion, s'il y a lieu;
- iv) Lorsqu'un changement de vérificateur est prévu, examiner toutes les questions liées à ce changement, notamment celles relatives à l'information que doit contenir l'avis de changement de vérificateur, tel que stipulé par les règles et règlements applicables et aux étapes à suivre pour permettre une transition ordonnée;
- v) Qu'un changement de vérificateur soit prévu ou non, examiner de manière systématique les événements à déclarer conformément aux règles et règlements applicables (désaccords, questions non réglées et consultations);
- vi) Examiner et approuver les politiques d'engagement à l'égard des associés et des associés, anciens et actuels du vérificateur externe, que ce vérificateur soit actuel ou ancien;
- vii) Le vérificateur externe se rapporte directement au comité de vérification;
- viii) Le rapport du vérificateur devrait être utilisé pour évaluer les qualifications du vérificateur indépendant, sa performance et son indépendance. De plus, le comité révisera l'expérience de l'associé responsable et autres membres seniors de l'équipe de vérification indépendante chaque année afin de vérifier que la rotation des associées soit exécuté tel que stipulé par les règles et règlements applicables;
- ix) Le comité de vérification verra à la résolution de désaccords entre la direction et le vérificateur externe, s'il y a lieu;
- x) Puisque certains services offerts par le vérificateur externe ne sont pas compatibles avec l'indépendance ou l'apparence d'indépendance, le comité de vérification révisé et donne une approbation préliminaire pour les services de vérification et les autres services offerts par le vérificateur externe. L'autorité d'approbation préliminaire peut être déléguée à un ou des membres désignés par le comité de vérification qui devra être présentée à la prochaine rencontre régulière du comité. L'approbation de services autres que la vérification sera divulguée aux investisseurs dans les rapports périodiques.

Information financière

4.4. Le comité de vérification supervisera le processus de vérification, mettra en œuvre des moyens de vérification et de divulgation de l'information financière, notamment :

- i) La mise en place d'un système de contrôle interne, la surveillance de l'application de ce système, la révision de l'intégrité du processus de présentation d'information financière de la compagnie et de sa structure de contrôle interne et de la vérification de l'exactitude de l'information financière à divulguer;
- ii) Le comité se réunira avec le vérificateur externe et les dirigeants pour discuter et approuver les états financiers annuels vérifiés et les états financiers trimestriels, incluant les commentaires de la compagnie sur la situation financière et les résultats

d'exploitation et tout autre dépôt avec les autorités réglementaires ou communiqué de presse concernant les résultats financiers;

- iii) Le comité doit approuver tous les documents contenant de l'information financière, vérifiée ou non, avant leur publication;
- iv) Passer en revue le plan de vérification avec le vérificateur externe et la direction;
- v) Examiner avec la direction et le vérificateur externe les changements qu'on se propose d'apporter aux principales conventions comptables et règles critiques comptables, examiner la présentation et l'impact d'incertitudes et de risques importants ainsi que les estimations et jugements importants de la direction pouvant avoir un effet important sur l'information financière. Le comité de vérification discutera de toutes les alternatives de traitements qui ont été discutés avec la direction;
- vi) Interroger la direction et le vérificateur externe concernant les questions importantes en matière d'information financière qui ont été discutées au cours de l'exercice précédent et leur solution. Le comité discutera aussi de la cédule des différences non ajustées;
- vii) Examiner les problèmes rencontrés par le vérificateur externe au cours de sa mission, notamment en ce qui a trait aux restrictions imposées par la direction ou aux questions comptables importantes sur lesquelles il y a eu désaccord avec la direction;
- viii) Passer en revue les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe et obtenir des explications de la direction sur tous écarts significatifs entre périodes comparatives;
- ix) Examiner la lettre post-vérification ou la lettre de recommandations du vérificateur externe ainsi que la réaction de la direction et les gestes posés pour donner suite aux lacunes constatées;
- x) Lorsque applicable, réviser l'assertion de la direction sur son évaluation de l'efficacité des contrôles internes sur la fin d'année fiscale la plus récente, examiner l'évaluation du vérificateur externe des contrôles internes ainsi que la réaction de la direction;
- xi) Passer en revue les rapports établis par le trésorier, la réaction de la direction et les gestes posés pour donner suite aux recommandations;
- xii) Examiner la nomination du membre de la direction responsable des finances et celle de tout autre cadre ayant des fonctions similaires et participant au processus de divulgation de l'information financière;
- xiii) Réviser que des procédures adéquates sont en place pour réviser la divulgation publique d'information financière de la compagnie extraite ou dérivée des ses états financiers et évaluer périodiquement que ces procédures sont adéquates;
- xiv) Se tient informé, auprès du vérificateur externe et interne, de toute faiblesse des systèmes pouvant entraîner des erreurs ou irrégularités aux niveaux de l'information financière produite, des dérogations aux politiques comptables de la compagnie ou des lois et règlements applicables;
- xv) Réviser les effets des initiatives comptables et réglementaires, de même que les éléments hors bilan sur les états financiers de la compagnie;
- xvi) Réviser et approuver toutes les transactions entre apparentées, qui sont définies comme celles devant être divulguées.

Plaintes

- 4.5 Établit une procédure concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la compagnie au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de la vérification.
- 4.6 Établit une procédure concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la compagnie de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou de vérification.

Code d'éthique

- 4.7 Établit, révise et met à jour périodiquement le code de conduite des affaires et d'éthique et la politique de dénonciation et détermine si la direction a établi un système pour renforcer l'application de ce code. Détermine aussi si le code respecte les règles et règlements applicables.
- 4.8 Révise la surveillance que la direction fait de sa conformité avec le code de conduite des affaires et d'éthique et la politique de dénonciation, et détermine si la direction a le bon système de révision en place tel que l'information financière divulgué par la compagnie aux organisations gouvernementales et le public satisfait aux exigences légales.

Vérification interne

- 4.9 Révise les activités du département de vérification interne :
- i) révise et approuve le mandat du vérificateur interne;
 - ii) révise avec le vérificateur indépendant, le département de vérification interne et la direction l'ampleur des changements ou améliorations dans les pratiques comptables ou financières qui ont été établies;
 - iii) révise les activités, la structure de l'organisation et les qualifications de la fonction de vérification interne;
 - iv) révise périodiquement avec le directeur de vérification interne toute difficulté importante ou désaccords avec la direction ou restrictions de travail rencontrés dans le cours de son mandat.

Autres

- 4.10 Révise avec les conseillers de l'entreprise la conformité des affaires légales, incluant les règles de sécurité corporatives des échanges commerciaux.
- 4.11 Révise avec les conseillers de l'entreprise toute affaire légale qui pourrait avoir un impact important sur les états financiers de la compagnie.
- 4.12 Discute des politiques à l'égard de l'évaluation et de la gestion des risques, incluant les guides et politiques appropriées qui régit le processus de même les risques majeurs d'exposition financière et les étapes que la direction a entreprises pour les contrôler.
- 4.13 Dirige une évaluation annuelle de la performance concernant le but du comité, les tâches et les responsabilités décrites dans cette charte.
- 4.14 Exécute toute autre activité en rapport avec cette charte, les règlements de la compagnie et les lois gouvernementales, que le conseil d'administration juge nécessaire et appropriée.